

Une transaction de 680 millions

Pour McCain «l'affaire est ketchup»

Le géant canadien du surgelé acquiert plusieurs usines de Heinz

La pénétration de McCain aux États-Unis vient de franchir une étape importante avec un investissement de 680 millions \$ CAN pour acquérir des actifs de la très américaine multinationale Heinz.

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Comme le dit l'expression très populaire, «l'affaire est ketchup» pour McCain Foods du Nouveau-Brunswick, qui vient d'intégrer à son empire de frites et autres produits alimentaires congelés des actifs de 500 millions \$ US obtenus d'un empire encore plus grand, celui de H.J. Heinz. McCain grimpe ainsi au second rang parmi les fabricants de frites congelées aux États-Unis, un marché où son entreprise était relativement faible jusqu'à maintenant.

Les querelles familiales entre les frères McCain ne semblent donc pas avoir eu d'effets négatifs à long terme, même si pendant quelques années il y a eu beaucoup de tiraillements à la haute direction et même de nombreux

départs parmi les principaux cadres. McCain demeure une compagnie privée, dont les résultats ne sont pas publiés, mais on a rapporté tout de même que sa division américaine avait obtenu des revenus de 760 millions et un bénéfice net de 2,3 millions en 1996.

L'acquisition qui porte sur les services alimentaires ayant trait aux pommes de terre, aux pâtes et aux hors d'œuvre Ore-Ida, ainsi que sur les cinq usines Ore-Ida qui fabriquent ces produits, fera augmenter les ventes annuelles de McCain de 728 millions \$ CAN par année, ce qui portera son chiffre d'affaires global à près de 5 milliards.

Les usines acquises sont situées en Idaho, au Wisconsin et au Nebraska.

Lors de l'annonce, en mars dernier, d'une entente de principe, Harrison McCain, le président, avait souligné

que cette acquisition ferait doubler les affaires de McCain aux États-Unis. «Nous deviendrons un vrai joueur là-bas et c'est ce qui nous importe», avait-il déclaré. McCain possédait déjà dans ce pays trois usines de frites et quatre autres pour la préparation de jus et de pizzas.

Réorganisation chez Heinz

Pour sa part, Heinz explique cette vente importante d'actifs par un projet de réorganisation, en mettant davantage l'accent «sur le lucratif secteur de la vente au détail de pâtes et de pommes de terre congelées Ore-Ida qu'elle domine, ainsi que sur la vente au détail des amuse-gueules congelés», pour reprendre les propres mots d'Anthony O'Reilly, président et chef de la direction de Heinz.

Le programme de restructuration vise à consolider les activités liées au ketchup, au thon et à la nourriture pour animaux. Ces modifications entraînent le transfert ou l'élimination de 2500 emplois, soit environ 6 % des

43 000 emplois de cette multinationale dans le monde. Cela devait impliquer la vente ou la fermeture d'une dizaine d'usines en Amérique du Nord, de huit en Europe et de sept en Asie.

Les cinq usines vendues à McCain font partie de ce groupe. Il y a aussi la vente d'une usine de crème glacée en Nouvelle-Zélande. Mais la liquidation de certains actifs se poursuit toujours, et Heinz demeure à l'affût de toutes bonnes occasions, ajoutait hier Debora Foster, directrice générale des communications. Par ailleurs, Heinz a fait, pas plus tard que lundi, l'acquisition d'actifs en Grande-Bretagne dans le domaine du saumon et du thon en conserve, ainsi que dans le domaine des légumes.

Avec des ventes d'environ 10 milliards, Heinz figure parmi les principales entreprises de transformation de produits alimentaires au monde. Elle possède 50 sociétés affiliées dans 200 pays et offre plus de 4000 produits. Parmi ses marques connues, autre que Heinz bien sûr, il y a StarKist, 9-

Lives, Weight Watchers, Ore-Ida et plusieurs autres.

Elle compte six niches principales, dont la nourriture pour enfants, le ketchup et les condiments, le thon, la nourriture pour animaux et les services alimentaires. Heinz détient 52 % du marché du ketchup aux États-Unis et 87 % des marques privées de soupes.

Rappel

L'origine de cette entreprise remonte à 1852, quand Henry J. Heinz, alors âgé de huit ans, s'est mis à vendre des produits provenant du jardin familial en Pennsylvanie. Plus tard, il fonda une compagnie avec des amis qui fit faillite en 1875. L'année suivante, il créa une autre entreprise avec son frère et son cousin pour produire du ketchup aux tomates et des cornichons.

Il a rapidement pris le contrôle de l'entreprise et s'est créé avec le temps une réputation de génie du marketing. C'est lui-même qui a inventé le

slogan des «57 variétés» en 1896. Il fut le premier à installer une grande annonce électrifiée dans la ville de New York en 1900. Il a aussi innové dans les relations de travail en offrant à ses employés de Pittsburgh un gymnase intérieur, un hôpital et une étable de trois étages! En 1906, il a fait campagne en faveur d'une loi pour la pureté des aliments. Il est décédé en 1919.

Son fils et son petit-fils ont ensuite pris la direction de l'entreprise. La croissance fut interne pendant longtemps et ce n'est qu'en 1958 que Heinz a effectué une première acquisition. Aujourd'hui, plus de 40 % de ses revenus proviennent de l'extérieur des États-Unis. Au Canada, Heinz emploie 2000 personnes et possède des usines en Ontario et en Alberta.

La famille Heinz détient encore un bloc de 7 % des actions de l'entreprise; les principaux dirigeants possèdent également un bloc de 7 % des actions qui sont inscrites à la Bourse de New York.

Entrevue avec l'économiste Pierre Fortin

La compétitivité entre pays: un faux débat

«La compétitivité, c'est une chose qui se refait de façon automatique»

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Le monde est une arène... Les pays sont en compétition les uns contre les autres. Les pays occidentaux doivent craindre la concurrence des nouveaux «dragons» d'Asie ou des pays émergents d'Amérique du Sud. Bref, le Canada est Microsoft et la Corée du Sud est IBM.

Le discours sur la compétitivité internationale est à la mode au Canada, mais plus particulièrement aux États-Unis. En vertu de ce discours, notre niveau de vie serait constamment menacé par le dynamisme des économies émergentes (Singapour, Vietnam, Indonésie, Mexique, par exemple) à bas salaires et avec un fort niveau de productivité.

Aux États-Unis, cette thèse est notamment défendue par les économistes Lester Thorow (*Head to Head, The Coming Economic Battle Among Japan*) et Michael Porter. Tous n'adhèrent cependant pas à cette thèse. L'économiste Paul Krugman (*Pop Internationalism*), pourfendeur des thèses populaires sur la compétitivité des pays et autres lieux communs, fait flèche de tout bois pour combattre ce discours officiel qui matraque sans cesse que le commerce international est une bataille rangée.

Au Canada, beaucoup de politiciens et hommes d'affaires martèlent souvent ce discours. Un raisonnement biaisé puisqu'il peut mener les gouvernements à dépenser des fonds publics pour stimuler inutilement la compétitivité nationale, conduire au protectionnisme pour certaines industries ou à des guerres commerciales et, enfin, mener à de mauvaises politiques sur d'importantes questions nationales.

La carotte

Selon l'économiste Pierre Fortin, professeur à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), le discours sur la concurrence entre les pays est un faux débat puisqu'à long terme la compétitivité se refait d'elle-même en raison des taux de changes et des gains de productivité. «C'est Paul Krugman qui a raison», lance-t-il.

Notre niveau de vie, explique Pierre Fortin, n'est nullement menacé par les pays émergents d'Asie, d'Amérique latine ou d'ailleurs. La compétitivité, fait-il valoir, c'est quelque chose qu'on poursuit toujours. «Le système fonctionne de manière à créer une carotte à aller chercher tout le temps. Mais plus tu t'approches de la carotte, plus elle s'éloigne. C'est un système d'incitation fondamental.»



ASSOCIATED PRESS

Une employée d'une usine de Samsung, à Tijuana au Mexique, teste des écrans de télévision. Bien que le géant de l'électronique sud-coréen bénéficie d'une main-d'œuvre bon marché dans les pays comme le Mexique, cela ne constitue pas une réelle menace à long terme pour les pays développés.

et celui des concurrents.

L'effet des taux de change sur la compétitivité

«Pour progresser ou survivre, les entreprises canadiennes qui se comparent à des entreprises étrangères cherchent toujours à améliorer leur coût de fabrication par rapport aux autres. Les entreprises doivent être capables de vendre au prix mondial — qui est ajusté pour être le même pour tout le monde —, mais en faisant en sorte que leurs coûts de fabrication soit en dessous de ce prix pour faire des profits.»

Si, pour une raison ou une autre, les salaires augmentent plus vite au

Canada qu'à l'étranger, ou que la productivité s'accroît moins vite, les entreprises canadiennes vont devenir moins compétitives, au taux de change donné, leur coûts unitaires augmentant plus vite que ceux des entreprises étrangères.

Les entreprises canadiennes seront alors de moins en moins capables de vendre leurs produits sur les marchés internationaux, où les entreprises étrangères pourront prendre aux compagnies d'ici des parts de marché. Par conséquent, nos importations vont augmenter et nos exportations vont diminuer, ce qui va entraîner un accroissement du déficit extérieur ou de la balance des paiements.

Toutefois, fait valoir Pierre Fortin, il y a d'autres facteurs qui peuvent influencer sur la balance des paiements, comme la chute de la demande nord-américaine et les cycles économiques. Donc, avec un déficit extérieur croissant, les devises étrangères rentrent de moins en moins et sortent de plus en plus du Canada. Il se crée alors une rareté de la devise étrangère qui coûte donc plus cher. Par conséquent, le dollar canadien va se déprécier en faisant ainsi baisser le taux de change. Et en se dépréciant, la monnaie va justement permettre aux entreprises canadiennes d'exporter davantage à moindre coût, et d'être donc plus compétitives sur le marché.

Un roue qui tourne

«Le manque de compétitivité ne peut durer indéfiniment, lance Pierre Fortin. Tu deviens moins compétitif en raison de l'augmentation des coûts unitaires de production; les exportations diminuent et tes importations augmentent, donc ton déficit extérieur augmente et ta monnaie se déprécie; enfin, en dépréciant, ta monnaie refait la compétitivité...», explique-t-il. C'est une roue qui tourne et c'est comme ça que l'on crée de la richesse.»

Il donne comme exemple le cas du Japon et des États-Unis. Jusqu'à la fin des années 80, la productivité nipponne s'accroissait plus rapidement que la productivité américaine. Par conséquent, le coût unitaire de fabrication des entreprises japonaises augmentait beaucoup moins rapidement que celui des compagnies américaines. «Continuellement, le coût relatif des produits japonais diminuait et devenait de plus en plus compétitif.» Les entreprises japonaises ont donc pu exporter en grande quantité leurs produits aux États-Unis et, il fallait s'y attendre, le yen s'est apprécié — en 1993, la valeur du yen était de 60 % plus élevé qu'en 1985. La compétitivité nipponne s'est donc amenuisée.

«Depuis quelques années, c'est l'inverse qui se produit, explique Pierre Fortin. La productivité américaine a dépassé la productivité japonaise. Les entreprises américaines deviennent donc plus concurrentielles, les japonaises moins. Les entreprises américaines peuvent donc exporter davantage au Japon. Par conséquent, le yen se déprécie et le dollar s'apprécie...»

«La compétitivité, c'est une chose qui se refait de façon automatique sur quelques années, lance-t-il. C'est ce qui se passe au niveau des pays, et c'est pour ça que c'est imbécile de parler de la compétitivité entre les pays.»

Pourquoi, alors, le discours officiel matraque-t-il sans cesse que notre niveau de vie est menacé par les pays émergents?

«Il faut faire un minimum d'investissement mental de base pour comprendre ce qui se passe à la fois sur le plan des concepts et des réalités que vivent les entreprises», conclut-il, en déplorant que les gens ont trop souvent tendance à adhérer facilement aux idéologies ou aux courants de pensée qui ne requièrent pas beaucoup de réflexion.

tombée publicitaire : le vendredi 8 août

Ne manquez pas notre **cahier spécial**

LE DEVOIR

rentrée **scolaire**
publié le **16 août prochain!**

ÉCONOMIE

L'accord de libre-échange entre le Canada et le Chili est retardé

Le Sénat chilien tarde à ratifier l'entente

REUTER

Santiago — L'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange entre le Chili et le Canada, qui était prévue pour hier, sera retardée d'au moins quelques jours parce que le Sénat chilien tarde à le ratifier, selon des sources diplomatiques.

Le gouvernement du président chilien Eduardo Frei attendra d'être certain de bénéficier d'appuis suffisants avant de soumettre l'accord au vote du Sénat, ont précisé ces sources.

On s'attend à ce que le Sénat ratifie l'accord aujourd'hui, permettant ainsi son entrée en vigueur demain.

«Le processus de ratification est un peu plus long que nous l'avions prévu, a déclaré une source diplomatique canadienne. Évidemment, il est dans l'intérêt du Canada que l'accord soit approuvé afin qu'il puisse entrer en vigueur.»

L'accord permettra d'éliminer les tarifs douaniers sur environ 80 % des échanges commerciaux entre le Canada et le Chili, une fois qu'il sera pleinement en vigueur, dans 18 ans. Il suscite toutefois le mécontentement des représentants élus des régions productrices de céréales et de produits laitiers, dans le sud du Chili, où les agriculteurs redoutent la concurrence des exportations canadiennes.

Les agriculteurs se plaignent déjà des effets d'un accord conclu l'année dernière entre le Chili et les quatre pays membres du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay), et qui a permis à leur avis l'écoulement

sur le marché chilien de céréales à bas prix en provenance de l'Argentine et du Brésil.

L'accord canado-chilien a néanmoins été adopté à une large majorité par la Chambre des députés (78 votes favorables contre 21), puis à la mi-juin un comité sénatorial a recommandé sa ratification à 10 votes contre quatre. Les partisans de cet accord se disent confiants qu'il entrera en vigueur.

«Il serait impensable que le Sénat approuve le précédent traité [avec le Mercosur] et pas celui-ci, puisque les bénéfices dépassent largement les coûts», a déclaré un économiste réputé, Vittorio Corbo.

«Il y aura quelques perdants à court terme, mais notre pays en sortira gagnant», a-t-il ajouté.

L'accord a été paraphé par le président Eduardo Frei et le premier ministre Jean Chrétien à Ottawa, le 18 novembre. Les gouvernements des deux pays affirment qu'il pavera la voie à l'entrée du Chili dans l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), parce que les termes de ce nouvel accord ressemblent beaucoup à ceux de l'ALENA — à un point tel qu'il a été baptisé par certains «ALENA léger».

Le Chili a déjà conclu un accord de libre-échange avec le troisième partenaire de l'ALENA, le Mexique. Il ne resterait donc plus qu'aux États-Unis à négocier les conditions d'une libéralisation des échanges commerciaux avec le pays le plus prospère d'Amérique latine.

Hausse de 1,1 % des ventes de détail

Forte croissance du PIB en avril

Il s'agit du plus fort gain mensuel en près de trois ans

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — En avril, l'économie a montré une bonne tendance à la hausse alors que le produit intérieur brut a crû de 0,8 %. C'est le plus fort gain mensuel de cet indice en près de trois ans, indique Statistique Canada.

En tenant compte du recul de 0,3 % constaté pour mars, le PIB a avancé en moyenne de 0,5 % par mois depuis le début de 1997. L'an dernier, l'avance du PIB a été de 0,2 % par mois en moyenne.

Le marché du travail en bénéficie également, alors que la croissance de la création d'emplois, en avril et en

mai, a été de 0,3 % chaque mois; au premier trimestre, ce rythme mensuel moyen avait été de 0,1 %.

«Si avril s'explique en partie par un rebond d'après mars, la croissance devrait rester forte durant les deux prochains mois», estime Sherry Cooper, analyste au cabinet Nesbitt Burns.

En outre, des résultats hâtifs du mois de mai suggèrent une tendance «robuste dans les dépenses de consommation, la vente de logements et la création d'emplois», ajoute Mme Cooper.

En avril, les fabricants, grossistes et détaillants ont fait des gains qui ont représenté 60 % de la hausse du PIB.

Les ventes au détail ont progressé en avril de 1,1 %, après avoir diminué de 0,8 % en mars, de sorte que leur gain moyen mensuel est de 0,7 % depuis janvier. Les produits de l'automobile dominent les gains d'avril, suivis notamment par la quincaillerie, les livres et les jouets.

Dans le commerce du gros, la hausse a été de 1,7 % en avril, la même que celles observées en janvier et février, dans l'automobile, les boissons et les vêtements entre autres.

Par ailleurs, dans le secteur des services, en 1996, le déficit international du Canada a décliné de 500 mil-

lions, passant ainsi sous les 10 milliards par année pour la première fois de la décennie.

Ce déficit, qui provient des transports, voyages et services commerciaux, est ainsi passé à 9,9 milliards pour une troisième baisse annuelle de suite.

Durant l'année 1996, le Canada a exporté pour 39 milliards aux chapitres des voyages, des transports et des services commerciaux, un montant record.

Les importations de 49 milliards marquaient aussi un record, mais elles ont crû de façon moins marquée que les exportations.

INFORMATIQUE

Discreet Logic acquiert une firme de logiciels basée en Californie

L'entreprise montréalaise spécialisée dans les logiciels pour le cinéma et la vidéo veut toucher un plus grand nombre d'utilisateurs

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Une entreprise montréalaise spécialisée dans les systèmes et les logiciels pour le cinéma et la vidéo, Discreet Logic, vise de nouveaux marchés en faisant l'acquisition d'une petite firme de logiciels d'effets visuels basée en Californie.

Discreet Logic a acquis pratiquement tous les actifs de Denim Software au coût de 11,3 millions \$ US.

Plus spécifiquement, Discreet Logic a défrayé 9,8 millions en argent comptant et a endossé 1,5 million \$ US d'éléments de passif de Denim Software.

L'entreprise a également annoncé qu'elle se réorganisait en deux groupes: le groupe systèmes et le groupe logiciel.

Discreet Logic développe et entretient des systèmes informatiques et des logiciels pour des médias comme

le cinéma, la télévision à haute définition, la vidéo et l'Internet. Ses produits sont utilisés par des spécialistes de la communication et servent à créer des films, des séries télévisées, des réclames et des contenus de site web.

Denim Software, elle, est une entreprise d'une douzaine d'employés de Los Angeles qui développe des logiciels de peinture basés sur les plateformes Macintosh et Microsoft. Ces logiciels servent à créer des effets spéciaux, du design graphique et du contenu interactif.

Le premier vice-président et chef de la direction financière de Discreet Logic, François Plamondon, a affirmé que son entreprise était un joueur dominant dans les systèmes haut de gamme «clé en main», qui comprennent l'ordinateur, les logiciels et les systèmes d'entreposage. De tels systèmes peuvent valoir entre 100 000 \$ et 800 000 \$.

Discreet Logic veut maintenant réutiliser sa technologie pour toucher un plus grand nombre d'utilisateurs, a-t-il affirmé.

Expertise

L'entreprise estime que l'acquisition de Denim Software complètera la série de systèmes qu'elle offre présentement et qu'elle lui apportera une expertise en ingénierie de systèmes dans les environnements Macintosh et Windows.

«Nos clients actuels et potentiels ont affirmé que Windows est devenu une plateforme qui présente des avantages de coûts et une architecture conviviale pour l'utilisation de réseaux», a déclaré le président et chef de la direction de Discreet Logic, Richard Szalwinski, par voie de communiqué. L'acquisition des produits de Denim Software nous permet d'offrir ces avantages à nos clients.»

Discreet Logic compte maintenant

290 employés, dont 185 à Montréal. Les autres sont éparpillés en Angleterre, en France, en Allemagne, au Singapour, au Japon, aux États-Unis et en Amérique latine.

Si son chiffre d'affaires n'était que de 800 000 \$ en 1992, l'année de sa création, il a atteint 84 millions en 1996. «Après plusieurs trimestres successifs de forte croissance de nos revenus, de nos bénéfices et de nos liquidités, nous sommes d'avis que cette acquisition est la meilleure façon d'atteindre notre objectif de livrer des solutions multi plateformes et d'augmenter les occasions de croissance», a commenté M. Plamondon.

Au cours d'une entrevue téléphonique, M. Plamondon a déclaré que Discreet Logic voulait continuer à étendre sa présence. Il n'a pas voulu discuter d'acquisitions à venir, sinon pour dire que la croissance de l'entreprise se ferait de façon interne et externe.

Wall Street finit en hausse

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Wall Street a réussi à surmonter un dérapage en fin de journée pour finir en nette hausse hier, grâce à une détente sur le marché obligataire après la publication d'un recul plus important que prévu en juin de l'indice d'activité du groupement national des directeurs d'achats américains. L'indice Dow Jones des valeurs vendues a gagné 49,54 points (+0,65 %) à 7722,33.

Quelque 547 millions d'actions ont été échangées. Les valeurs en hausse ont été plus nombreuses que celles en baisse.

Sur le marché obligataire, le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, retombait à 6,74 % contre 6,78 % la veille, après la publication d'un recul à 55,7 en juin contre 57,1 de l'indice d'activité des directeurs d'achats américains, alors qu'une baisse à 57 points était attendue.

Le Devoir, le 7 décembre 1996



Pour suivre l'actualité au jour le jour...

Le Devoir, le 22 février 1997



Le Devoir, le 25 février 1997



Abonnez-vous
dès maintenant
et recevez le *Devoir*
à votre porte avant 7h
du lundi au vendredi
et 9h le samedi

LE DEVOIR

Téléphonez au

985-3355

Extérieur de Montréal au 1-800-463-7559

à suivre...

• ÉCONOMIE •

EN BREF

20^e anniversaire de Shermag

Le Groupe Shermag a célébré samedi son vingtième anniversaire par une journée complète de réjouissances pour ses 1300 employés sur le campus de l'Université de Sherbrooke. Il va sans dire que les actionnaires aussi avaient le cœur à la fête devant la progression importante du titre au cours des mois récents. Serge Racine et ses partenaires avaient récupéré l'entreprise au moment où sa fin paraissait venue.

Report de paiement chez Canadien

Canadien international a annoncé hier que tous ses bailleurs et prêteurs d'appareils avaient accepté officiellement son plan de report de paiement. À la fin de 1996, la compagnie avait demandé l'appui de près de 70 banques, sociétés commerciales et sociétés de crédit-bail du monde entier afin de reporter le paiement de certaines dettes et loyers de l'ordre de 170 millions, qui venaient à échéance sur une période de six mois se terminant le 29 mai 1997. Le calendrier normal de paiement a repris pour tous les créanciers. Conformément aux normes comptables, tous les intérêts et loyers différés ont été passés en charge dans les états financiers de la compagnie. «Le report de paiement a permis de faire le pont et de mettre en vigueur notre Plan de restructuration des activités», a déclaré Doug Carty, chef des finances de Canadien international. L'acceptation finale du report de paiement est une étape importante, et nous apprécions le soutien de nos créanciers.»

Actions de CS acquises par PanCanadian

PanCanadian Petroleum a fait l'acquisition de 1,3 million d'actions de CS Resources sur le parquet de la Bourse de Toronto. Le prix moyen payé est de 15,93 \$ par action. Cette acquisition s'inscrit dans la démarche du 18 juin d'offrir 465 millions pour toutes les actions de CS Resources à un prix de 16 \$. PanCanadian n'a pas l'intention d'acheter d'autres actions sur le marché ouvert. Son offre pour toutes les actions de CS Resources restera ouverte jusqu'au 14 juillet à 18 heures (heure de Calgary).

Contrat de 10 M \$ pour CGI

Le Groupe CGI a obtenu un contrat de 10 millions pour assurer la gestion du système central d'information du réseau Interac sur une période de cinq ans. Ce système permet le suivi de la disponibilité des membres Interac pour le traitement des transactions et génère de l'information statistique. CGI sera chargé de l'exploitation quotidienne des services du système central. «Il s'agit d'un contrat significatif sur le plan stratégique», déclare Serge Godin, président de CGI.

Hydro-Ontario s'associe à LGS

Hydro-Ontario a retenu les services de LGS pour l'examen de tous les systèmes informatiques en vue des changements rendus nécessaires avec l'an 2000. Il s'agit d'un contrat de plus d'un million qui s'étendra sur une période de trois ans.

Microsoft dément

(AP) — La firme Microsoft, numéro un mondial du logiciel, a démenti les informations du *New York Post* selon lesquelles elle envisagerait de lancer une offre publique d'achat sur la chaîne de télévision CBS. Le journal croyait savoir que la firme de Bill Gates et la société canadienne Seagram étaient toutes deux intéressées par CBS, l'un des quatre principaux réseaux de télévision des États-Unis, dont la valeur est estimée à environ 14 milliards de dollars. «Il n'y a aucune vérité dans ces informations», a assuré Pam Edstrom, porte-parole de Microsoft, depuis son siège de Redmond, dans l'État de Washington. Selon elle, une telle acquisition mettrait notamment en péril l'accord de partenariat passé entre Microsoft et NBC, réseau concurrent de CBS.

À compter d'aujourd'hui

Les Postes ne distribueront plus le courrier non sollicité

PRESSE CANADIENNE

Toronto — À compter d'aujourd'hui, la Société canadienne des postes cessera de livrer le courrier non adressé aux consommateurs qui n'en veulent pas.

L'adoption de cette nouvelle pratique, annoncée lundi, fait suite à l'examen, en mai dernier, du mandat de la société, examen qui avait révélé que les Canadiens voulaient avoir le choix de recevoir ou non le courrier dit sans adresse ou en vrac.

La société n'émettra pas d'avis ou d'autocollant officiel, mais respectera tout avis visible et lisible apposé sur la boîte aux lettres ou, dans le cas des consommateurs qui utilisent les boîtes postales communautaires et multiples ou les cases postales, à l'intérieur de la porte de leur compartiment.

Les seules exceptions à la nouvelle politique seront les envois d'Elections Canada, des directeurs généraux des élections dans les provinces, de la Chambre des communes et les journaux communautaires.

La société ne livrera donc plus aux clients qui apposeront un avis les envois sans adresse suivants: échantillons gratuits, coupons, circulaires, revues gratuites, envois des gouvernements, catalogues et renseignements sur les organismes à but non lucratif et sur différents événements.

Les consommateurs ne pourront demander qu'on leur livre certains envois non adressés à l'exclusion de certains autres.

Selon Jean-Maurice Filion, un porte-parole de la Société des postes, il serait impossible pour les facteurs de faire une telle sélection pour chaque consommateur.

Les facteurs déposeront une seule fois, dans les boîtes à lettres des gens ayant affiché leur refus de recevoir du courrier en vrac, une carte leur expliquant ce qu'ils ne recevront plus.

«En modifiant ses procédures de livraison, la SCP offrira un meilleur service à l'ensemble des Canadiens. Les envois sans adresse des clients commerciaux seront distribués uniquement aux personnes qui s'y intéressent, et le choix des clients qui préfèrent ne pas recevoir ces envois sera respecté», a souligné Anne Joynt, première vice-présidente au Marketing et aux Ventes de la société.

Cette nouvelle politique ne signifie toutefois pas la disparition du courrier distribué en vrac. La Société canadienne des postes ne contrôle qu'environ le tiers du marché du courrier non adressé. Le reste de ce marché compte certains gros distributeurs, mais aussi de petites entreprises qui n'ont pas de politique cohérente sur le respect ou le non-respect des autocollants indiquant un refus de recevoir du courrier non sollicité.

Clinton veut faire d'Internet une zone mondiale de libre-échange

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le président américain Bill Clinton a annoncé hier qu'il voulait faire d'Internet une «zone de libre-échange» reposant sur un accord international qu'il entend conclure dans les douze prochains mois.

Lors d'une cérémonie à la Maison-Blanche, M. Clinton et le vice-président Al Gore ont présenté un rapport préconisant une réglementation minimale du réseau mondial par les gouvernements, afin de permettre le développement sans entrave des autoroutes de l'information.

Parmi les mesures immédiates découlant de ce rapport, le président a demandé au représentant américain pour le Commerce,

Charlene Barshefsky, «d'obtenir un accord international dans les 12 mois à venir pour éliminer les droits de douane sur l'équipement lié à Internet et garantir que les produits et services disponibles sur Internet ne soient pas soumis à des tarifs douaniers».

Le secrétaire au Trésor, Robert Rubin, se voit quant à lui chargé de négocier à la fois à l'international et à l'intérieur des États-Unis (avec les États de l'Union et les villes) pour s'assurer que les transactions commerciales sur Internet ne seraient pas l'objet de nouveaux impôts ou taxes.

La Maison-Blanche compte sur le développement commercial d'Internet pour soutenir à terme la croissance économique américaine et créer de nombreux emplois

hautement qualifiés. «Le commerce électronique peut agir comme un moteur, entraînant les entreprises et les consommateurs dans le 21^e siècle, créant des emplois aux États-Unis et accroissant les exportations américaines dans le monde», a déclaré M. Clinton.

Selon des projections officielles, les transactions commerciales sur Internet pourraient atteindre 70 milliards de dollars dans trois ans, contre moins d'un milliard actuellement, si le gouvernement se garde de trop intervenir.

Le p.-d.g. du géant informatique IBM, Lou Gertsner, a même évoqué le chiffre astronomique de 1000 milliards de dollars en l'an 2010.

En 1996, Internet a entraîné l'embauche de 1,1 million de personnes dans le monde, selon l'association professionnelle ITAA (Information Technology Association of America).

Les syndiqués conservent leur emploi

La CSN est satisfaite de la vente de l'hôtel de Place Desjardins

LE DEVOIR

Les employés de l'hôtel de Place Desjardins sont contents de la transaction qui vient d'être annoncée, à savoir l'acquisition de l'hôtel de Place Desjardins par une grande firme spécialisée en ce domaine. La présidente de la Fédération de commerce de la CSN l'a confirmé hier.

«Dans la foulée de la transaction intervenue entre Place Desjardins et Carnival, nous avons obtenu que les travailleurs de l'hôtel du Complexe Desjardins à Montréal conservent leur emploi et leurs conditions de travail. Cela met ainsi fin à une longue saga, un combat que nous avions amorcé au printemps 1996 pour que les 300 employés gardent leur emploi et leurs droits. Quant au groupe qui prend la relève au Méridien, avec l'investissement qu'il annonce, 12 millions, c'est intéressant pour l'avenir. Carnival semble être en position pour exploiter tout le potentiel de cet hôtel du centre-ville de Montréal et le relancer, et même créer de nouveaux emplois», affirme-t-elle dans un communiqué.

Mme Poulin a salué l'entente convenue entre Place Desjardins et Carnival Hotels & Resorts. Les employés syndiqués conservent leur emploi et voient reconnaître leur syndicat affilié ainsi que leur convention collective. Cela met fin aux procédures entreprises devant le commissaire du travail ou le Tribunal du travail. La convention collective vient à échéance à la fin du mois de juin 1999.

Au printemps 1996, Place Desjar-

dins avait annoncé qu'elle rompait le contrat la liant au groupe Méridien à compter du 26 mai suivant et décrétrait que trois sous-traitants et un gestionnaire devaient prendre les opérations en main. Inquiets pour leur avenir et leurs conditions de travail, les syndiqués, appuyés en cela par la CSN et la Fédération du commerce, ont amorcé une lutte sur plusieurs fronts: public et juridique. Tant et si bien qu'en juin 1996 ils ont obtenu une injonction qui faisait en sorte de maintenir l'emploi des 300 syndiqués de l'hôtel, leurs conditions de travail et le syndicat, le temps qu'un commissaire du travail ou le Tribunal du travail tranche la question à savoir qui était le véritable employeur.

On aura compris par ailleurs que la vente ne porte que sur l'hôtel de 600 chambres et non sur l'ensemble du complexe de Place Desjardins, qui comprend deux tours à bureaux, de nombreux restaurants et magasins, ainsi qu'une vaste place intérieure utilisée pour des expositions et des spectacles.

La CSN se réjouit donc d'une deuxième bonne nouvelle en autant de semaines. Il y a eu en effet l'annonce, le 19 juin, du retour au travail de quelque 70 employés du Holiday Inn Crowne Plaza Centre-Ville de Montréal (420, Sherbrooke Ouest). Congédiés la veille de Noël 1993, ces syndiqués retrouveront progressivement leur emploi au plus tard dans la semaine du 21 juillet, après 43 mois d'un combat épique.

♦ CARRIÈRES ET PROFESSIONS ♦

Une **casse de retraite d'importance** recherche une personne professionnelle avec un esprit d'équipe développé pour combler un poste pour son

SERVICE DES RENTES

La personne recherchée doit avoir une formation universitaire en actuariat et une bonne connaissance de l'informatique (agrégé de l'Institut Canadien des Actuaires serait un plus). Bilingue, habile communicateur, vous possédez de bonnes aptitudes de gestion en plus de 10 années d'expérience dans la gestion des régimes de retraite. Sous la responsabilité du directeur du Service des rentes, vous aurez comme fonctions principales:

- la gestion du système informatique du calcul des rentes;
- l'application des dispositions des régimes que nous administrons;
- la détermination des prestations payables; et
- la détermination des flux financiers générés par les régimes sous gestion.

Faire parvenir, sous pli confidentiel, votre curriculum vitae et votre relevé académique accompagnés d'une lettre qui motive vos intentions au

480, rue Gifford, bureau 20
Montréal (Québec) H2J 1N3

à l'attention du vice-président des ressources humaines, au plus tard le 10 juillet 1997. Seules les personnes sélectionnées seront convoquées pour un entretien. Nous offrons des chances d'emploi égales à tous.

POSTE D'AGENT DE DÉVELOPPEMENT DES NOUVEAUX PROGRAMMES

Carrefour Canadien International (CCI) est un organisme non gouvernemental pan-canadien et bilingue financé en majeure partie par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Incorporé au Canada en 1968, CCI est un organisme géré par des bénévoles et voué à la promotion de la mondialisation à travers ses programmes d'échanges interculturels. Chaque année, CCI recrute, forme et envoie plus de 200 bénévoles canadiens dans quelques 20 pays en développement. De plus, nous accueillons des bénévoles provenant de nos pays partenaires pour des stages de formation et d'intégration dans la communauté.

CCI est à la recherche d'un agent de développement de nouveaux programmes, pour son bureau de Montréal. La personne retenue devra rechercher, développer et mettre sur pied de nouveaux programmes qui, bien qu'innovateurs, devront suivre la mission de l'organisme. Sous la supervision du directeur régional et en liaison avec l'agent national au développement des programmes, le candidat ou la candidate devra rédiger des demandes de projet et rechercher des possibilités de financement et de développement au sein des gouvernements fédéral et provincial, dans le milieu des ONG et dans le secteur privé. Il ou elle sera en charge de la gestion ainsi que du développement des nouveaux projets.

Détenteur d'un diplôme universitaire de premier cycle avec un intérêt marqué pour le développement international et d'un minimum de trois années d'expérience dans le domaine du développement dans le secteur des ONG, le candidat ou la candidate démontrera des aptitudes dans la recherche, la coordination, le développement et la gestion de projets. Excellent en rédaction tant en français qu'en anglais le candidat ou la candidate devra également démontrer de fortes aptitudes pour les communications orales. De l'expérience dans le travail avec des partenaires du secteur privé serait un atout.

Ce poste est à temps partiel (21 heures) et le contrat est d'une durée d'un an avec possibilité de renouvellement selon les performances. Le poste est pour le bureau de Montréal et débutera le 15 août 1997.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 14 juillet 1997 à:

Yolande Haineault
Directrice régionale
Carrefour Canadien International
912, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1L2

L'or a perdu pour de bon son statut de valeur refuge

LAURENCE DELAIN
JOURNAL LE MONDE

À l'aube de la monnaie unique, l'or a-t-il une chance de retrouver son éclat aux yeux des épargnants français? À l'heure actuelle, rien ne permet vraiment de l'affirmer. «Le marché est totalement atone», déplore Daniel Wajntreter, fondé de pouvoir au Crédit de la Bourse. Le volume des transactions (environ 150 kilos par jour) demeure très faible, et je ne vois pas ce qui pourrait faire redémarrer le marché de l'or physique. Et le scandale récent autour de la fausse mine d'or du groupe canadien Bre-X est loin d'avoir amélioré l'image des différents types de placements qui permettent de jouer l'or.

Exception faite de quelques rares sursauts — comme ce fut le cas notamment au début de l'an dernier où l'once d'or passa la barre «psychologique» des 400 \$ —, le cours du métal jaune n'a pas cessé de baisser depuis 20 ans.

Avec un lingot et un napoléon, oscillant respectivement autour de 63 000 francs (14 824 \$ CAN) et de 365 francs (82 \$), on est bien loin de l'époque faste de la fin des années 70 où le lingot flirtait allégrement avec les 100 000 francs (23 530 \$) tandis que le napoléon dépassait le seuil des 100 francs (24 \$). Les spécialistes de ce marché se comptaient alors par dizaines. Aujourd'hui, ils ne sont plus que cinq intervenants principaux à se partager un secteur aurifère peu de chagrin: la Compagnie parisienne de réescompte (CPR), le Crédit de la Bourse, l'ex-Comptoir Lyon allemand, devenu la contrepartie Hengelerhard-CLAL, le Crédit du Nord et, pour quelque temps encore, le Crédit

lyonnais, qui a décidé de sous-traiter dans un très proche avenir son activité or auprès de la CPR.

«L'or a cessé tout simplement d'être une valeur refuge», constate Daniel Wajntreter. Il faudrait éventuellement une forte reprise de l'inflation, peu probable dans le contexte actuel, ou une crise grave pour que le marché reparte. Et encore... même la guerre du Golfe n'a eu pratiquement aucun effet.»

Une offre abondante

L'once d'or, ancrée depuis plusieurs mois autour d'un prix moyen de 340 \$, a fort peu de chances de remonter avant longtemps. La plupart des professionnels du secteur écartent, à plus ou moins long terme, toute perspective de mouvements significatifs de la demande de métal jaune (animée pour l'essentiel par les pays d'Extrême-Orient, l'Inde, la Chine et, plus largement, par les besoins en bijouterie-joaillerie). De plus, l'offre (qui émane des producteurs, mais surtout des banques centrales dont les réserves sont estimées à 10 années de production, soit 30 000 à 35 000 tonnes d'or) reste abondante, même si, comme le remarque Jean-Bernard Guyon, spécialiste à la banque Bruxelles-Lambert, «le marché demeure relativement opaque, car nous ne savons pas quelle sera la politique des banques centrales avec la mise en place de l'euro».

Dans un tel contexte, acheter de l'or ne présente guère d'intérêt pour les particuliers. «L'or garde seulement les qualités d'un métal précieux convertible dans le monde entier, reconnaît Daniel Wajntreter. Mais, de nos jours, ce n'est plus un placement valable, comparé à toutes les formes de placements financiers qui existent.»



Dîners d'affaires

Beauty.
L'ORIGINAL

Venez goûter nos nouveautés

Aussi bières importées, carte des vins

93 Mont-Royal O. (angle St-Urbain) 849-8883

POUR ANNONCER DANS CETTE RUBRIQUE, CONTACTEZ MICHELINE RUELLAND AU 985-3322

Alternatives

... pour un monde différent

Alternatives, un organisme de solidarité internationale en pleine croissance, est à la recherche d'une ou d'un spécialiste en collecte de fonds par publipostage avec deux ans d'expérience, un engagement clair pour les causes sociales et une bonne connaissance du français (la connaissance de l'anglais est un atout).

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 août à:

Alternatives, a/s Carole Boucher,
3680, rue Jeanne-Mance, bureau 440,
Montréal (Québec) H2X 2K5

Un important cabinet de traduction de Montréal est à la recherche d'un ou d'une

TERMINOLOGUE

EXIGENCES

Baccalauréat ou maîtrise en traduction ou dans un domaine connexe

Excellente culture générale

Bilinguisme

3 à 5 ans d'expérience

Sens de l'organisation, rigueur et entregent

Connaissance des logiciels FileMaker, Edibase, MS Word, Excel, WordPerfect pour Windows

Connaissance des bases de données terminologiques

Termium, BTO

TÂCHES

Recherche ponctuelle, dépouillement et rédaction de fiches terminologiques.

Coordination de dossiers

Veillez envoyer votre curriculum vitae à:

Le Devoir
Dossier 1575
2050, rue De Bleury, 9e étage
Montréal, Québec
H3A 3M9

en cœur

Vos dons nous vont droit au cœur!

Association québécoise pour les enfants malades du cœur

(418) 52-COEUR

LES INDICES

Montréal XXM	Toronto TSE-300	New York Dow Jones
Fermé	Fermé	+49,54 7722,33

dollar canadien or

Fermé	-0,35 334,45 \$US
-------	----------------------

ÉCONOMIE

Vente des magazines américains

Le Canada subit un autre revers devant l'OMC

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le Canada a subi un nouveau revers devant l'Organisation mondiale du commerce en ce qui concerne la vente au pays de magazines américains, tel *Sports Illustrated*. Le comité d'appel de l'OMC a en effet maintenu lundi un précédent jugement qui établissait que les mesures adoptées par Ottawa pour protéger l'industrie canadienne des magazines enfreignaient les règles du commerce international.

A moins que le Canada ne parvienne à persuader du contraire les 130 autres membres de l'OMC, le jugement sera entériné dans 30 jours. À compter de ce moment, le Canada devra modifier ses règles sur le commerce des magazines afin de les rendre conformes à celles de l'OMC ou alors offrir une compensation aux États-Unis, à défaut de quoi les Américains seront en droit d'adopter des mesures de rétorsion.

Selon des responsables du commerce international, le jugement rendu lundi par l'OMC est complexe. Il

maintient certaines des conclusions du précédent jugement, mais en renverse d'autres. Il en résulte tout de même que le Canada essuie un revers sur les points les plus importants.

Les pratiques commerciales canadiennes concernant l'industrie des magazines ont été soumises à l'attention de l'OMC après que le gouvernement fédéral eut imposé une taxe de 80 %, en décembre 1995, sur les revenus publicitaires des magazines américains qui publient une version canadienne. Ces versions canadiennes reprennent en grande partie le contenu éditorial des versions américaines, mais avec un contenu publicitaire qui cible spécialement le marché canadien.

Les États-Unis dénonçaient aussi devant l'OMC les tarifs postaux préférentiels qu'Ottawa accorde aux magazines canadiens, au détriment des magazines américains.

Au cœur du litige se trouve *Sports Illustrated*, un magazine américain appartenant à la chaîne Time Warner Inc. et qui lança en 1993 une version spécialement destinée au marché canadien.

Dans un premier temps, *Sports Illustrated* parvint à contourner la réglementation canadienne concernant les magazines importés en imprimant sa version canadienne au Canada, même si le contenu éditorial était transmis depuis les États-Unis. La réplique du Canada, en décembre 1995, est venue sous la forme d'une taxe d'accise de 80 % sur les revenus publicitaires des magazines à double version (américaine et canadienne), même s'ils sont imprimés au Canada.

Sports Illustrated Canada a fermé ses portes peu de temps après, et le gouvernement américain a déposé sa plainte devant l'OMC en 1996. Un premier jugement défavorable au Canada est venu en février dernier.

Tant le Canada que les États-Unis avaient porté en appel certaines conclusions du premier jugement.

Le comité d'appel a jugé que les tarifs postaux canadiens enfreignaient les règles de l'OMC et que certaines dispositions de la loi canadienne sur la taxe d'accise n'étaient pas conformes aux accords commerciaux internationaux.

Fusion avec McDonnell Douglas

Boeing reçoit le feu vert de la Commission américaine du commerce

ASSOCIATED PRESS

Washington — La Commission fédérale américaine chargée du commerce (FTC) a annoncé hier qu'elle ne s'opposait pas à la fusion des avions Boeing et McDonnell Douglas Corp.

Cette fusion aboutirait à la création du plus important groupe aéronautique mondial, contrôlant 65 % du marché mondial des avions de ligne, soit

deux fois la part de son seul rival, le consortium européen Airbus.

Selon quatre des cinq membres de la FTC, McDonnell Douglas « ne peut plus exercer une influence concurrentielle sur le marché mondial des appareils commerciaux ». De fait, ajoutent-ils dans une déclaration commune, « il n'existe aucune stratégie économique plausible pour McDonnell Douglas qui puisse changer cette sombre perspective ».

Devant le déclin des ventes de Mc-

Donnell Douglas dans le domaine des avions commerciaux et sa faiblesse sur le marché des appareils militaires, la FTC estime que la survie de la firme passe par son rachat par Boeing pour 14 milliards de dollars.

Un comité consultatif de la Commission européenne chargée de la concurrence doit se prononcer vendredi prochain sur la légalité d'une telle fusion au regard de la législation anti-trust européenne.

AUTOMOBILE

La Corvette, fidèle à elle-même

Le monstre sacré de l'industrie automobile américaine inaugure cette année sa cinquième génération. À la déception générale, Chevrolet a agi de manière ultra conservatrice en ne tenant compte que de la clientèle captive de ce modèle, sans chercher à actualiser ses caractéristiques pour tenter de joindre de nouveaux acheteurs de modèles importés plus compacts.

La dernière Corvette n'est offerte qu'en coupé transformable à deux portes dont le toit est constitué d'un seul panneau. La mécanique consiste en une nouvelle version du V8 5.7L développant 345 cv associé à une transmission manuelle à six vitesses ou automatique à cinq rapports. Son prix de base est de 48 895 \$, mais le modèle mis à notre disposition par GM Canada coûtait 53 525 \$ à cause des sièges-baquets à ajustement électrique (3020 \$), le radio-lecteur de disques compact (130 \$), le différentiel sportif (130 \$) et les frais de transport (820 \$). L'équipement de série comprend le climatiseur, les vitres et les serrures à commande électrique, les jantes en alliage léger et la colonne de direction ajustable.



Daniel Héraud

Technique

La dernière Corvette a nettement progressé puisque tous ses constituants sont nouveaux ou presque. La carrosserie en fibre de verre, dont la finesse aérodynamique atteint le remarquable coefficient de 0,29, est portée par un châssis caisson plus rigide, dont la fréquence de vibration est de 23 Hertz avec le panneau de toit installé et de 21 lorsqu'il est retiré. Elle est faite d'acier galvanisé, dont les éléments principaux sont hydroformés, tandis que les éléments mécaniques sont supportés à l'avant par un sous-châssis en aluminium. Les suspensions avant et arrière sont basées sur le montage d'un ressort à lame transversal, avec des bras de longueur inégale et une barre antiroulis. Le pare-brise est supporté par une structure en aluminium qui sert aussi à rigidifier la région du tableau de bord, et un arc-arcu anticapotage en acier est intégré à la partie arrière du pavillon. Enfin, pour équilibrer les masses de manière presque parfaite (51,5/48,5 %), la transmission a été incorporée dans le pont arrière avec le différentiel.

Nous avons adoré:

■ l'agrément de la conduite découlant de la réserve de puissance quasi inépuisable et du bruit stimulant qui accompagne chaque remise des gaz;

■ le freinage, qui est l'un des plus puissants testés cette année puisque la Corvette prend entre 33 et 37 m pour s'arrêter à partir de 100 km/h contre 40 m en moyenne pour le reste de l'industrie.

Nous avons aimé:

■ les performances musclées qui, grâce au rapport poids/puissance très favorable de 4,2 kg/cv, permettent d'accélérer de 0 à 100 km/h en un peu moins de 5,5 secondes et d'atteindre, sur longue piste, la vitesse maximale de 275 km/h. Les reprises sont tout aussi toniques, grâce

aux 350 lb/pi du couple, qui permet de réaccélérer de 80 à 120 km/h en 99 m ou 3,5 secondes;

■ le comportement très efficace sur bon revêtement grâce à la rigidité du châssis et aux pneus Goodyear Eagle F1, dont l'adhérence est remarquable. Même sur le réglage souple de la suspension le roulis est minimal, et on atteint presque 1G en accélération latérale, ce qui constitue le résultat le plus élevé pour une voiture de série;

■ le roulement qui est nettement plus confortable qu'autrefois. Sans tomber dans la guimauve, les ajustements souples et moyens permettent de couvrir une bonne distance sans risquer le lumbago. Il en va autrement sur la position sportive, car les dents ne cessent de claquer dans la bouche sur une route en mauvais état;

■ la consommation qui est plus raisonnable qu'autrefois puisque, malgré nos tests d'accélération, l'ordinateur de bord, qui est trilingue (anglais, français et espagnol), indiquait une dépense moyenne de 16 litres aux 100 km;

■ le côté pratique du coffre qui est désormais accessible de l'extérieur et qui contient, malgré sa hauteur limitée, deux valises et deux sacs mous ainsi que le toit ouvrant dont le panneau unique peut être manipulé par une seule personne;

■ la visibilité qui est plus sécuritaire que sur les modèles précédents, car on y voit bien vers l'avant et les côtés, mais moins bien vers l'arrière où la lunette reste étroite, car très inclinée, tandis que les rétroviseurs latéraux manquent de hauteur;

■ le prix relativement raisonnable, si on fait le ratio dollars/chevaux/performance qui est difficile à battre.

Nous avons moins aimé:

■ les réactions brutales du train avant qui, surchargé par la mécanique, va souvent en butée et rend la précision du guidage aléatoire sur mauvais revêtement;

■ la faible garde au sol qui fait que l'on accroche souvent le volet en caoutchouc placé sous le pare-chocs avant qui n'est qu'à 5 cm du sol...;

■ le format encombrant (4,56 m) qui gêne les manœuvres de stationnement, si on tient compte du peu d'espace pour les passagers, qui souffriront d'autant qu'ils sont compacts.

■ la modestie des rangements, car la boîte à gants est minuscule, les vide-poches de portes absents et le coffret de console symbolique puisqu'il ne peut contenir que deux cartes routières ou une paire de lunettes...

Nous avons détesté:

■ les formes massives et sans grâce de la partie arrière qui rappellent celles de certains *kit-cars*.

Conclusion

La dernière Corvette (C5) a énormément progressé, surtout en ce qui concerne son confort et son côté pratique, car ses performances ne servent pas à grand-chose, si ce n'est à tenter le diable. La question est de savoir s'il reste assez de fanatiques pour assurer une production de longue haleine.

Téléphone: 985-3344

AVIS PUBLICS

Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

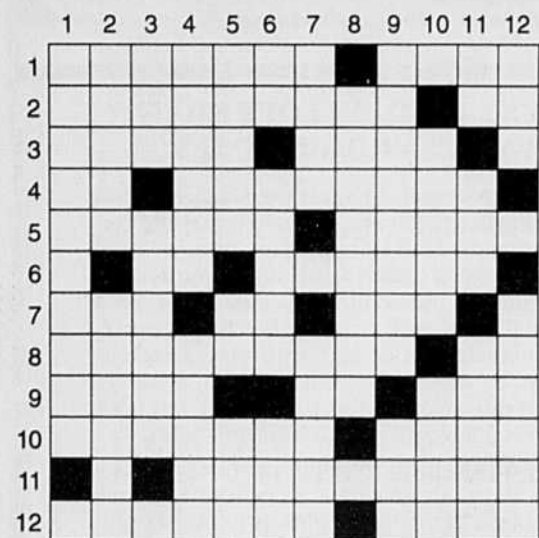
Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LAVAL, COUR DU
QUÉBEC CHAMBRE CIVILE NO. 540-
02-003265-965, 2758-3848 QUÉBEC
INC., Partie demanderesse -vs- RAFFI
DZAGHOUNY, Partie défenderesse. Le
14e jour de juillet 1997 à 10h00, au
3905, ISABELLE, BROSSARD, Cc.,
district de Longueuil, seront vendus par
autorité de Justice les biens et effets de:

RAFFI DZAGHOUNY, saisis en cette
cause, consistant en: 1) Système de son
double cassette Kenwood; 1
amplificateur et récepteur Onkyo; 2
haut-parleurs Hitachi; 1 vidéo VHS Hi-Fi
JVC; 1 télévision Toshiba; 1 répondeur
GE; 1 caméra Nikon; lot de 75 disques
compacts; 2 lampes noires halogènes
sur pied; 1 micro-ondes Diplomat; 1 air
climatisé Electrohome; 1 enregistreur

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1- Déversoir d'un é-tang. — Désir.
- 2- Alcaloïde de l'ergot de seigle. — Déchif-fré.
- 3- Transpirera. — Échelon.
- 4- Sert à lier. — Dimi-nution du sens gus-tatif.
- 5- Chants funébres (Antiq. rom.). — Fruit.
- 6- Seul. — Avion.
- 7- Mèche. — Bradype.
- 8- Bière.
- 9- Rétalage. — Dette.
- 10- Fourbu. — Astrono-me néerlandais.
- 11- Soigner le pelage d'un animal.
- 12- Sain et sauf. — Nid.

- 4- Alliage de cuivre. — Repréduit.
- 5- Carte. — Toponyme.
- 6- Antimoine. — Em-ployais. — Soutien du navire.
- 7- Irlandais. — Singe-araignée.
- 8- Perte d'un bâtiment. — Compatisant.
- 9- Retranche.
- 10- Danse. — Partagé.
- 11- Pronom. — Possé-dés. — Recouvrir d'or.
- 12- Tonneau. — Mol-lusque.

Solution de lundi

1. VERBALISME
2. LOTIGRAMER
3. PROSODIE
4. IMANOTELLE
5. NITIRAMON
6. TIFMONISME
7. PESOENERVER
8. HUECHERO
9. ALERTECLOS
10. RIMATINTRI
11. ENFILETHE
12. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

GE: 1 bicyclette de montagne Bauer; 1 radio de voiture BMW; 1 paire de ski alpin Rossignol; 1 cellulaire Bell Motorola. Et d'autres objets. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Information: PIERRE FOISY, Huissier du district de Longueuil, (514) 465-4650, GAUCHER, HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-236779-975

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT
JESULA CHARLES

Partie demanderesse
-c-
JEAN-MILIS JEAN-BAPTISTE

Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à JEAN-MILIS JEAN-BAPTISTE, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.110, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration de divorce et avis de dénonciation des pièces a été remise au greffe à l'intention de JEAN-MILIS JEAN-BAPTISTE.
Lieu: Montréal
Date: 26 juin 1997
FRANÇOIS LEBLANC, G.A.

Greffier adjoint
MES BELANGER, LEGER, TODARO & LACHARITE
6850, Sherbrooke est, bur. 350
Montréal, Qc. H1N 1E1
Tél: 253-2261

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-235664-972

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT
AJANTHA HEMALEE
MENERIPITYAGE DONA

Partie demanderesse
-c-
SARAVANAKUMAR SOMASKANTHER

Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à SARAVANAKUMAR SOMASKANTHER, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de SARAVANAKUMAR SOMASKANTHER.
Lieu: Montréal
Date: 17 avril 1997
MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-236935-973

PRÉSENT GREFFIER ADJOINT:
FRANÇOIS LEBLANC

ANIS MOHAMMED ABU
Partie demanderesse

-vs-
SHAMSUN NAHAR
Partie défenderesse

ASSIGNATION
PAR ORDRE DE LA COUR

ORDRE est donné à SHAMSUN NAHAR de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, district, salle 1.100 dans les quarante (40) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en séparation de corps a été remise au greffe du tribunal à l'intention de SHAMSUN NAHAR.
Lieu: Montréal
Date: 27 juin 1997

FRANÇOIS LEBLANC
GREFFIER ADJOINT



Société
québécoise
d'assainissement
des eaux

Travaux dans la ville d'Alma
Comté de Lac-St-Jean
Appel d'offres no : 0174-40-01-41-46

Travaux de modifications dans quatre (4) postes de pompage existants, visant principalement les réservoirs hydropneumatiques de protection contre les coups de bélier et divers travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES : Par commande téléphonique uniquement, SQAÉ, Service gestion des contrats, Montréal - Tél.: (514) 873-7411.

PRIX : 90,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la SQAÉ.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du "Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux", publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION : Hôtel de ville d'Alma; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction du Québec, Région Saguenay-Lac-St-Jean; SQAÉ à Montréal et Québec.

VISITE DES LIEUX : Une visite des lieux est prévue le jeudi 10 juillet 1997 à 10 h 00.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS : Hôtel de ville d'Alma; a/s Me Jean Paradis, greffier, 140, rue St-Joseph Sud, Alma (Québec) G8B 3R1.
Le : jeudi 31 juillet 1997 à 15 h 00.

GARANTIE DE SOUMISSION :
Cautionnement(41 000,00 \$) ou chèque visé ou autre(20 500,00 \$)
N.B. : "autre" signifie autre garantie de soumission spécifiée au document d'appel d'offres.

RENSEIGNEMENTS : Monsieur Carol Lachance - Tél.: (514) 873-7411.

Seules sont admises à soumissionner les personnes, sociétés et compagnies, ayant une place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur le bâtiment et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, LL.B., B. Sc.
Secrétaire général

D-02-07-97

APPELS D'OFFRES

Dans les appels d'offres où il en est fait mention, une garantie de soumission est exigée sous forme de cautionnement ou sous forme de chèque visé, de mandat, de traite, de lettre de garantie irrévocable ou d'obligations payables au porteur, au montant indiqué.

Québec-Chaudière-Appalaches (1)

Dossier 77082000
Entretien ménager au 1200, rue Taillon, Québec (Québec).
Clôture : 97-07-22 à 15 h à Ste-Foy.

Dossier 76783800
Amélioration du débarcadère au 1665, boul. Hamel Ouest, Québec (Québec).
Clôture : 97-08-12 à 15 h à Ste-Foy.

Dossier 65418500
Enlèvement d'un réservoir de mazout au 1020, rue des Parlementaires, Québec (Québec).
Clôture : 97-07-10 à 15 h à Ste-Foy.

Dossier 00315009 (1 et 2)
Contrat ouvert pour la fourniture d'huile à chauffage dans diverses régions du Québec.
Clôture : 97-08-07 à 15 h à Ste-Foy.

Dossier 77033200
Pose de tapis et revêtement souple au 1050, rue des Parlementaires, Québec (Québec).
Clôture : 97-07-11 à 15 h à Ste-Foy.

Dossier 77033400
Travaux de peinture au 1050, rue des Parlementaires, Québec (Québec).
Clôture : 97-07-11 à 15 h à Ste-Foy.

Vente des documents : CIEC 1-800-482-2432 et SIOS 1-800-361-4637.

Les documents de soumission peuvent être consultés aux associations de la construction régionales (projets de construction) et aux adresses suivantes :

(1) Bureau des soumissions, 1200, Route de l'Église, local 3.01, Ste-Foy (Québec), (418) 643-5484.

Dossier 77200000
Entretien des groupes électrogènes pour divers édifices des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches (Québec).
Clôture : 97-07-24 à 15 h à Ste-Foy.

Dossier 77033300
Désamiantage des puits au 9e étage (phase 1, lot 3) au 1701, Parthenais, Montréal (Québec).
Garantie de soumission : 60 000 \$ (cautionnement) ou 30 000 \$ (autres).
Clôture : 97-07-11 à 15 h à Montréal.

Dossier 76969300
Entrepreneur en recouvrement de sol pour divers édifices, Montréal (Québec).
Garantie de soumission : 25 000 \$ (cautionnement) ou 12 500 \$ (autres).
Clôture : 97-08-05 à 15 h à Montréal.

Dossier 76605200
Entrepreneur en ventilation-climatisation pour divers édifices, Montréal (Québec).
Clôture : 97-08-05 à 15 h à Montréal.

Dossier 76605600
Entrepreneur en plomberie pour divers édifices, Montréal (Québec).
Clôture : 97-08-05 à 15 h à Montréal.

Dossier 76605300
Entrepreneur en électricité pour divers édifices, Montréal (Québec).
Clôture : 97-08-05 à 15 h à Montréal.

Bas-St-Laurent-Gaspésie (3)

Dossier 76371100
Entretien ménager au 155, de l'Hôpital, Amqui (Québec).
Clôture : 97-07-31 à 15 h à Rimouski.

Estrie (4)

Dossier 23307200
Installation d'un système de commande et de contrôle de l'énergie au 375, rue King, Sherbrooke (Québec).
Clôture : 97-07-11 à 15 h à Sherbrooke.

Outaouais (5)

Dossier 77034400
Aménagement de la cour extérieure au 435, rue Paré, Mont-Laurier (Québec).
Garantie de soumission : 5 000 \$ (cautionnement) ou 2 500 \$ (autres).
Clôture : 97-07-10 à 15 h à Hull.

Dossier 76034001
Installation d'équipements pétroliers au 208, Henri-Bourassa, Papineauville (Québec).
Clôture : 97-07-24 à 15 h à Hull.

Société immobilière du Québec

ASSOCIATION
DIABÈTE
QUÉBEC
et ses associations
affiliées

Pour l'amour
de la vie !

Soigner c'est bien, prévenir c'est mieux !
Renseignements et dons :

(514) 259-3422 ou
1-800-361-3504

LE DEVOIR

LES SPORTS

Expos 2, Blue Jays 1

Un match de toute beauté

Jeff Jurden s'est surpassé devant les 50 436 spectateurs du Skydome

MICHEL LAJEUNESSE
PRESSE CANADIENNE

Toronto — C'est une histoire classique: l'élève qui surpasse le maître.

C'est Jeff Juden qui a réalisé l'exploit en cette journée de Fête du Canada quand il a éclipsé son idole de jeunesse, le grand Roger Clemens, pour permettre aux Expos d'arracher une victoire de 2-1 aux Blue Jays de Toronto devant une salle comble au Skydome, un autre match de toute beauté.

Juden a perdu un match sans point ni coup sûr quand il a cédé un circuit à Shawn Green pour entreprendre la huitième manche, mais il s'est surpassé. C'est lui qui avait l'air d'un gagnant du trophée Cy Young quand il a mieux fait que Clemens, qui, lui, pourrait bien remporter le précieux trophée pour la quatrième fois de son illustre carrière.

Juden, qui a porté son dossier à 10-2, a remporté sa cinquième victoire de suite. Il a retiré 14 frappeurs sur des prises. Il a cédé le monticule

après un retrait en neuvième quand il venait d'accorder un simple à Orlando Merced et il a salué de la casquette la foule qui l'acclamait.

«Je ressentais beaucoup de fierté en me dirigeant vers l'abri. C'était formidable de voir tous ces gens debout pour m'applaudir. Je sais que c'est une journée spéciale pour le Canada. Moi, je me sentais honoré et fier.»

Felipe Alou a mentionné pour sa part qu'il redoutait surtout Carlos Delgado en neuvième.

«Je sais que Juden a lancé un grand match, a dit le gérant. Ma préoccupation première, c'est de remporter le match. Si notre lanceur réussit un match sans point ni coup sûr, c'est formidable, mais la victoire est primordiale.»

Ses 14 retraits égalent le plus haut total de la saison par un lanceur de la Ligue nationale. Il a réédité l'exploit de Pedro Martinez contre les Tigers de Detroit, le 14 juin dernier.

Clemens, qui a cédé le monticule après huit manches et un tiers au Canadien Paul Quantrill, a subi une troisième défaite à ses quatre dernières décisions. Mais le maître et l'élève ont

offert un spectacle de grande qualité en cette journée de fête.

Les Expos ont porté leur fiche à 7-1 en matches inter-ligues. Rondell White a secoué une longue léthargie en claquant un circuit en solo, son premier depuis le 31 mai et David Segui a produit l'autre point des Expos avec un double en première.

Juden a été intraitable pendant sept manches. Il a bien donné deux buts sur balles en première, mais il a ensuite fauché les joueurs des Jays les uns après les autres. Il a montré à Clemens qu'il avait bien appris en le regardant jouer à Fenway Park. Et c'est en l'imitant qu'il a offert une autre performance qu'on ne croyait pas possible il y a quelques semaines à peine.

Le match a été joué à guichets fermés devant 50 436 spectateurs. La dernière fois que les Jays ont fait salle comble, c'est le 26 avril 1995, soit lors de leur match d'ouverture. Il leur a fallu attendre 195 matches locaux pour revoir une telle foule et les spectateurs ont été gâtés.

Clemens, le maître, a cependant su

limiter les dégâts. Après le double de Segui en première, il a retiré Henry Rodriguez sur des prises pour mettre fin à la manche. En deuxième, juste avant le circuit de White, il avait accordé un but sur balles à Ryan McGuire, mais il a été retiré en tentative de vol.

En cinquième, il a donné deux simples et un but sur balles, mais il n'a pas accordé de point quand il a pris White à contre-pied au premier sac. Il a été intraitable par la suite jusqu'à la huitième manche, où il s'est surpassé.

Après avoir donné un simple à Grudzielanek et un double à Mike Lansing, il a fermé la porte en forçant Santangelo à y aller d'un roulant au premier, en retirant Segui sur des prises et en soutirant un autre roulant inoffensif à Henry Rodriguez. Clemens a fermé le poing après le dernier retrait et il est retourné vers l'abri en courant pour la première fois du match.

Ugueth Urbina est venu fermer la porte en neuvième pour son 15^e sauvetage.

À Wimbledon

Pioline passe, Pierce casse

ASSOCIATED PRESS

Londres — Si le «ciment» du court central de Wimbledon n'a pas souri à Mary Pierce, hier, face à Arantxa Sanchez-Vicario, Cédric Pioline a pour la troisième fois atteint les quarts de finale du tournoi londonien en évinçant le Néo-Zélandais Brett Steven en quatre sets 3-6, 6-3, 6-4, 7-5.

Pioline passera un test redoutable au prochain tour, face à l'«enfant du pays», Greg Rusedski, l'homme au service chronométré à 222 km-h mardi! L'ex-Canadien devenu britannique a battu en huitième de finale l'Américain Richey Reneberg (7-6 7-2, 6-4, 7-6 (7-4) en ressuissant 32 aces, et fouetté l'un de ses services aussi vite que l'Australien Mark Philippoussis, qu'il avait sorti au premier tour...

Tête de série no 9, Pierce a donc sombré face à Sanchez-Vicario, tête de série no 8, finaliste lors des deux dernières éditions du tournoi. Sur le gazon pelé du court central, que Pete Sampras avait comparé lundi à du ciment dans ses parties mises à nu par les intempéries des jours derniers, la Française est tombée en deux petits sets 6-1, 6-3.

Du coup, Nathalie Tauziat est devenue la seule représentante Française en quart de finale du tableau féminin, après avoir battu Sandrine Testud 4-6, 7-5, 12-10 au terme d'un match homérique, long de plus de six heures en raison des trois interruptions par la pluie! Tauziat aura l'occasion de venger Mary Pierce, puisqu'elle sera confrontée au prochain tour à San-

chez-Vicario.

Sandrine Testud, qui avait réussi l'exploit d'éliminer Monica Seles au tour précédent, est passé de peu à côté de la victoire. Après des balles de match gâchées dès le deuxième set, elle était en passe de conclure après la troisième averse au troisième set, alors qu'elle menait 6-5, 40-15. Mais Tauziat a sauvé deux balles de match, avant d'aligner 10 points consécutifs pour prendre un ascendant définitif. Sur le point gagnant, Tauziat est tombée assise sur le gazon, avant que les deux camarades se félicitent.

Facilement venue à bout de la Belge Sabine Appelmans (6-1, 6-3), la numéro mondiale Martina Hingis, peut toujours rêver du haut de ses 16 ans, devenir la plus jeune gagnante de Wimbledon depuis Charlotte Dod il y a 110 ans, qui s'était imposé en 1887 à l'âge de 15 ans et 285 jours!

Chez les hommes, l'Allemagne se portent bien. Les deux ex-vainqueurs Boris Becker (trois fois) et Michael Stich (une fois) sont qualifiés pour les quarts, comme leur jeune compatriote qui monte, Nicolas Kiefer, venu à bout hier de la tête de série no 3, le Russe Yevgueni Kafelnikov en quatre sets 6-2, 7-5, 2-6, 6-1.

Becker, huitième tête de série, a éliminé le Chilien Marcelo Rios, tête de série no 9, 6-2, 6-2, 7-6 (7-5), alors que Stich a battu l'Australien Mark Woodforde en quatre sets. Un duel entre Australiens a coupé une autre tête, celle de Patrick Rafter (12) dominé 6-7 (7-2), 6-4, 7-6 (8-6), 6-3 par Todd Woodbridge.

En vue du match des étoiles

Mike Piazza, tête de liste de la Ligue nationale

ASSOCIATED PRESS

New York — Mike Piazza est le joueur qui a obtenu le plus de votes au scrutin populaire pour choisir la formation partante de la Ligue nationale en vue du match des étoiles qui sera présenté à Cleveland le 8 juillet tandis que Tony Gwynn a été retenu pour participer à la rencontre pour la 13^e fois de sa carrière.

Le receveur des Dodgers de Los Angeles a récolté 2 626 213 votes, environ 890 000 de moins que le meneur dans la Ligue américaine, le voltigeur Ken Griffey fils.

Piazza, le joueur par excellence de la rencontre l'an dernier, participera au match des étoiles pour une cinquième fois de suite, la quatrième de suite dans la formation partante.

Les autres joueurs de champ inté-

rieur choisis au scrutin populaire sont les joueurs de premier but et deuxième but des Astros de Houston, Jeff Bagwell (1 494 752) et Craig Biggio (1 161 610), le joueur d'arrêt-court des Reds de Cincinnati, Barry Larkin (1 160 651), et le joueur de troisième but des Padres de San Diego, Ken Caminiti (1 438 736).

Larkin, qui a été choisi pour la neuvième fois en 10 ans, ratera le match pour la troisième fois en raison d'une blessure. Il a subi une elongation musculaire au mollet le 16 juin et il ne reprendra pas l'entraînement avant le week-end.

Kenny Lofton (2 174 613), des Braves d'Atlanta, Larry Walker (1 732 886), des Rockies du Colorado, et Gwynn (1 603 730), des Padres de San Diego, seront les voltigeurs partants. Lofton, qui avait été choisi dans la for-

mation partante de la Ligue américaine lors des trois dernières saisons avec les Indiens de Cleveland, est à l'écart du jeu en raison d'une elongation musculaire à l'aine mais il pourra revenir au jeu vendredi.

Gwynn, qui a remporté le championnat des frappeurs à sept reprises, a devancé Barry Bonds, des Giants de San Francisco, lors de la dernière semaine de votation pour ravir le troisième poste de voltigeur par 44 417 votes seulement. Il fera partie de l'équipe d'étoiles de la Ligue nationale pour une neuvième saison d'affilée mais il a raté le match de l'an dernier en raison d'une blessure.

Biggio effectuera sa sixième présence en sept ans au match des étoiles. Bagwell et Caminiti, eux, en seront à leur troisième participation

tandis que Walker prendra part au match pour la deuxième fois. Il avait été invité en 1992 alors qu'il était avec les Expos.

Caminiti reçoit un boni de 50 000 \$ tandis que Bagwell, Biggio, Lofton et Walker obtiennent 25 000 \$ chacun. De plus, Bagwell obtient automatiquement l'ajout d'une clause de non-échange à son contrat en 1998 parce qu'il a été choisi dans l'équipe d'étoiles.

Griffey, qui reçoit 50 000 \$ à la suite son élection dans l'équipe d'étoiles de la Ligue américaine, obtiendra aussi un boni additionnel de 50 000 \$ parce qu'il est celui qui a récolté le plus de votes dans les deux circuits.

La formation partante de la Ligue américaine a été annoncée lundi et les réservistes des deux équipes seront connus aujourd'hui.

Téléphone: 985-3344

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

I • N • D • E • X

100 • 199

IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

Achat-vente-échange

100 Visites libres

101 Propriétés à vendre

103 Condominiums et co-propriétés

105 Propriétés à revenus

115 Extérieur de Montréal

120 Laurentides

121 Cantons de l'Est

125 Hors-frontières

130 Maisons de campagne

132 Chalets

134 Terres-fermes

135 Terrains

150 Transactions diverses

151 Services immobiliers

Location

160 App. et log. à louer

164 Condominiums à louer

165 Propriétés à louer

175 Maisons de campagne à louer

176 Chalets à louer

200 • 299

IMMOBILIER COMMERCIAL

Achat-vente-échange

201 Propriétés commerciales

203 Propriétés industrielles

205 Espaces commerciaux

210 Commerces à vendre

220 Entrepôt (Vente-location)

230 Gestion immobilière

Location

251 Bureaux à louer

259 Espaces comm. et ind. à louer

275 Locaux à louer

300 • 399

MARCHANDISES

301 Œuvres d'art

303 Ordinateurs

313 Ordinateurs

314 Bureautique

315 Téléphone

318 Mobilier de bureau et acc.

320 Ameublement

335 Bois de foyer

350 Animaux

400 • 499

OFFRES D'EMPLOIS

401 Postes cadre et professionnel

402 Education

405 Santé + serv. communautaires

408 Secteur culturel

410 Bureaux

415 Secteur informatique

420 Secteur vente

435 Restaurants et hôtellerie

440 Services domestiques

455 Emplois partiels + saisonniers

500 • 599

PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

501 Occasions d'affaires

508 Services financiers

510 Comptabilité

512 Déclaration d'impôts

515 Informatique et bureautique

520 Préparation de C.V.

522 Traitement de texte

523 Traduction, rédaction

529 Services professionnels

530 Cours

540 Santé

542 Massothérapie

543 Psychothérapie

544 Croissance personnelle

546 Cartomancie, astrologie

550 Voyages

555 Garderie

560 Entretien, rénovation

564 Décoration intérieure

570 Terrassement, paysagistes

575 Déménagement

600 • 699

VÉHICULES

675 Bateaux, yachts, voiliers

695 Automobiles

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI

DE 8 H 30 À 17 H 00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344

Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement : cartes de crédit



160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

CENTRE-VILLE

Près métro Berri-VOAM, rue Ste-Elizabeth, superbe 7 1/2 victorien, rénové, 3e, chauff. élect., bois franc, poêle/frigo, 800\$-2597.

DISCRIMINATION INTERDITE

«La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»

EDOUARD MONTPETIT, près U. de M., métro, spacieux, 3 1/2, balcon, é. luxeux, buanderie, chauffé, eau ch. Disp. 1 juillet, 731-8105.

GREENFIELD PARK Grands 4 1/2, style condo, air clim., foyer, stat. 575\$ + 625\$ non-chauffé 389-3378, 661-2408.

HOCHÉLAGA/MAISONNEUVE, Métro Joliette, Grands 3 1/2, 4 1/2 neufs, avec terrasse, 1er juillet, 252-1233, 255-1705

MÉTRO CHARLEVOIX, face parc, ensol., 5 1/2 chauffé, bois franc, entr. lav./séch., 545\$, 939-3601, 937-5089.

MÉTRO PIE IX, grand 4 1/2, ensolleillé, 2 c.c. planchers bois franc, vitraux, entrée lav./séch. près marché Maisonneuve et N.C.T. 899-0903.

N.D.G. Melrose/Monkland, gr 7 1/2, haut duplex, chauffé, tout rénové. Planchers chêne. Salle de lavage. 925. Sept. 486-6642.

NOUVEAU RSMT 4 1/2 tranquille, puits lum., près services, réf. 255-4227.

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT ADJ., rue Gatineau, 3 1/2, grand balcon, chauffé, eau chaude, poêle/frigo, buanderie. 570\$ 342-4620.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé, 849-7061.

OUTREMONT-7 1/2

Rue Marsolais, 2e, entr. lav./séch., 875\$, libre 1er juil. 270-4685.

PLATEAU (rue St-André) 5 1/2 meublé, cour ombragée, terrasse, juil./août/sept. 523-7036.

PLATEAU Fabre/Marie-Anne, beau loft rénové, terrasse, 1047 p.c., mur de briq. 860\$. 596-1714.

ROSEMONT, 1ER AOÛT. Parc Molson, 4 1/2 au 2e, rénové, cachet, bois-franc, entr. lav./séch. 480\$. 279-5732.

RUE JEANNE D'ARC (près jardin botanique), h. duplex, 5 1/2, terrasse, tapis neu, chambres fermées. 255-0426.

RUE LAFontaine, 6 1/2, super réno., 2 ch., portes franc, aire ouverte, s. à m., bois-franc, puits lumière, terr. 1ère occupation, juil. 254-2855.

ST-LÉONARD - 5 1/2

Tranquille, 550\$, non-chauffé, références S.V.P. 322-1802, 270-6727.

VILLERAY Nord Parc Jarry, grand 5 1/2 chauffé, 26, frais peint, entrée lav. 575\$ Réf. 387-2423.

VILLERAY, Beaux 3 1/2 - 4 1/2 rénovés, entr. lav./séch., élect. Près métro + services. 273-0064.

164

CONDOMINIUMS À LOUER

OUTREMONT ADJ.

ESPLANADE/BERNARD

5 1/2, terrasse, balcon, 3 ch. fermées, super éclairé, 4 électros, pl. bois, 26, coussins de soleil inclus, 695\$ Philippe, Groupe Sutton Immo. Inc. 272-1010.

164

CONDOMINIUMS À LOUER

PLATEAU-BERRI/M.-ANNE-7 1/2

Rénovés, 2e + 3e, cachet, balcon, terrasse, métro, 775\$. Poss. option d'achat. 528-9377.

165

PROPRIÉTÉS À LOUER

963 DALE - CHOMEDÉY-VAVAL

Jolie maison de ville, 4 1/2, 600\$/mois. Meuble si désiré. (514)687-9973.

170

HORS-FRONTIÈRES À LOUER

*** PARIS ***

Paillable appart. (2 1/2) tout équipé, très ensolleillé, près Parc Tour Eiffel. Sem./mois. (514) 434-1865.

PARIS Ile, studio ensolleillé près Louvre. Tranquillité, 2-4 pers. 660\$ - 760\$/sem. 352-5565.

175

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

A L'ILE DU PRINCE EDWARD Région Evangéline Académie. Accès à vue sur la mer, plage, 3 c.c., tranquille. Semaine/mois. (514)354-0114.

A ST-MATHIEU, entre Rimouski et Rivière-du-loup. Magnifique maison au 5e rang. Vue superbe, boisé, lac attrayant et paisible. Juin et début juillet. (514)992-8330.

ILES-DE-LA-MADELEINE

Chalet à louer, à la semaine, meublé, vue sur la mer, 5 min. plage. 350\$/sem. (418)866-2207.

KNOWLTON, Belle d'antan, 3 c.c., confortable, tout fourni. Lac privé, panorama, baignade, pêche, montagne. Août, sept., oct. 484-3335, 243-5962.

LAC MEMPHREMAGOG, Maison de campagne meublée, 4 c.c. à c., 6 acres, bord de l'eau, centres sk. Locat. long terme. (514)877-3928, (619)876-2916.

176

CHALET À LOUER

LAC DES SABLES (STE-AGATHE)

Luxeux 6 pces, foyer, équipe. 256-0179.

LAUREL

Ou à vendre, 1h de Mtl., 2 c.c., 100 pi. façade, bord de l'eau, tout équipé. Bateau 70 c.v. Pleurs sem. disp. 657-4448.

ST-DONAT, bord du lac Ouareau, 2 c.c., très privé, gr. terrain. 500\$/sem., Min. 3 semaines

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

• CULTURE •

En pleine canicule



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LE SPECTRUM étant moins rempli qu'auparavant, les soirs de blues, les amatrices et amateurs de la note directe ont plus d'espace pour la danse aux spectacles en plein air. Que ce soit avec Long John Hunter, Little Charlie, Eddie Kirkland ou Charlie Musselwhite, bien des personnes sont rentrées dans la danse éternelle du *Baby, I Want To Please You* comme l'ont tous chanté les bluesmen nommés.

ARCHITECTURE

L'ingénieur, chevalier de l'âge du fer riveté et du béton précontraint

Le Centre Georges-Pompidou présente une exposition sur le fer, le béton, les structures légères et les recherches contemporaines, qui magnifie cette profession méconnue qui a pourtant forgé nos paysages modernes

Le centre Georges-Pompidou, à Paris, présente la plus vaste exposition jamais réalisée sur les ingénieurs et leurs ouvrages à travers le monde: ponts, tours, gares, stades et prouesses en tous genres. Des œuvres souvent aussi célèbres que les plus grands monuments du patrimoine, et qui ont modifié le paysage, donc l'environnement.

FRÉDÉRIC EDELMANN
LE MONDE

Le 7 novembre 1940 un cinéaste stoïque et persévérant se trouve sur le pont suspendu de Tacoma, dans l'État de Washington, superbe morceau d'ingénierie et d'architecture d'une portée de 840 mètres. Le vent souffle à 70 km/heure. Commence alors une étonnante danse du ventre qui va durer plusieurs heures. Le tablier, manquant du plus élémentaire aérodynamisme, «entre en résonance» sous l'effet du souffle, vibrant crescendo, comme une prodigieuse corde de violoncelle. Il se balance, se tord et se détord, puis swingue comme un beau diable. Le mouvement s'accélère, une voiture s'arrête, d'où sort un homme courant et titubant. Enfin le tablier éclate lentement. Il n'y a pas de victimes, sauf un chien, mais l'ingénieur en perd la raison et la pratique des ponts suspendus est stoppée net pour quelque 10 ans. Le film, un classique des écoles d'ingénieurs, passe en accéléré sur un des immenses écrans que sont devenus les cimaises du Centre Pompidou à l'occasion de l'une des plus spectaculaires expositions, *L'Art de l'ingénieur*, qu'ait produites le Centre de création industrielle (CCI).

Complexe d'Icare

L'Art de l'ingénieur occupe l'équivalent d'un étage du Centre pour un sujet qui semble, comme l'oeuf de Colomb, évident ou le CCI à la veille de l'an 2000, et qui restait pourtant inattendu, comme étranger à la culture française. Quatre zones délimitent des ensembles autonomes, meublés de grandes tables où sont étalés ou encadrés documents, objets, maquettes, moniteurs. Entrée en matière: le fer et ses dérivés métalliques. Plat de résistance: le béton. Fromage (à 0 %): les structures légères. Dessert: les recherches contemporaines.

Chaque partie a eu son responsable, quatre chercheurs qui méritent un coup de chapeau, l'ensemble étant coordonné par deux commissaires, Raymond Guidot et Alain Guichoux. Le catalogue, sous la direction d'Antoine Picon, a fait bande à part. Il a pris, pour l'essentiel de ses 600 pages, la forme d'un volumineux dictionnaire qui devrait durablement s'imposer comme une bible. Exposition et livre ont cependant quelques points communs, des partis pris inévitables, sauf à développer sans limite le projet.

Ainsi, le beau métier d'ingénieur, qu'il soit constructeur, entrepreneur

ou inventeur, n'apparaît qu'au XIX^e siècle, même si les ponts métalliques croisent un peu plus tôt l'exquise ordonnance de la campagne anglaise. Second parti pris: comme tétanisé par une sorte de complexe d'Icare, on s'intéresse essentiellement à ce qui s'élève vers le ciel, flirte avec le soleil, tout ce qui est propice au vertige — les ponts, les tours, les voûtes lumineuses. On oublie un peu les tunnels, et les entrelacs du métro.

Le dernier parti pris renvoie au conflit, éternel et pour partie factice, opposant les architectes évacués dans la nébuleuse des «artistes», et les ingénieurs réduits au rôle de techniciens: à Beaubourg, les notices des constructions présentées placent en tête le nom des seconds et seulement après le nom des premiers (c'est parfois, il est vrai, une seule et même personne: Eiffel, Nervi, Saarinen ou Andreu). Et voilà vengés ces hommes restés en marge de la reconnaissance publique, le photographe Isambard Kingdom Brunel, l'audacieux Nicolas Esquirollan, l'acrobate Joseph Strauss, le mystérieux Choukhov, le subtil Peter Rice, l'impénétrable Eugène Freyssinet, à qui l'on doit ce résumé limpide: «L'art de construire est un art; il n'est pas, il ne sera jamais une science.»

Ces hommes de l'ombre sont archi-célèbres chez les professionnels. L'exposition se charge de générosité de leur reconstruire la familiarité ou la notoriété qui, en revanche, a placé leurs oeuvres au firmament du panthéon architectural: le défunt Crystal Palace (1851-1936) à Londres; la voûte inégale du CNIT (1958) et l'Arche de la Défense (1989); le terminal TWA de New York (1962); le Golden Gate à San Francisco (1937), longtemps recordman (1280 m) du genre «suspendu», titre en passe d'être ravi par le pont d'Akashi au Japon (1990 m); le pont de Normandie, champion du monde dans la catégorie «haubanés». Et bien entendu les tours de bureaux à Chicago, New York, Hong-Kong ou Singapour, les tours de transmission, notre fétiche parisien (300 m), celles de Moscou (536 m), de Toronto (le record avec 553 m) ou celle de Barcelone, haut perchée, plus courte, remarquable par son système constructif.

L'équipe du Centre joue sans doute de la séduction des records, d'une myriade de maquettes merveilleuses, et de l'effet des projections, mais elle fait aussi un réel effort pour aider à franchir les difficultés inhérentes au sujet. Prenons le fer. L'affaire commence bizarrement.



SOURCE LE MONDE

La pose des câbles sur le pont du Golden Gate (1933-1937), dans la baie de San Francisco. Les ingénieurs du grand pont suspendu étaient Joseph B. Strauss et Charles Ellis.

Au début, le fer ne fait pas le malin. Il imite de façon charmante la «mécanique» des charpentes de bois. Cela donne le pont de Coalbrookdale, en Angleterre. Puis le matériau va s'alléger, se renforcer, se soumettre au calcul pour se placer au service de la transparence, du verre, de formes jadis impensables.

L'art du boulon

Il en naît une multitude de modèles sur lesquels l'imagination architecturale peut galoper: les ponts, les serres mais aussi de nouveaux types d'immeubles qui, via l'école de Chicago, vont accoucher de gratte-ciels, comme l'Empire State Building de New York (378 m) en 1931, dont l'ossature se dissimule sous une façade de pierre. A quelques glorieuses exceptions près, l'art du boulon et du rivet semble l'apanage du monde anglo-saxon. C'est de là qu'il nous revient depuis une vingtaine d'années, transfiguré par la soudure, le laser et l'ordinateur.

Le béton, lui, fera la gloire des ingénieurs français. Il trouve cocassement ses origines dans une barque et une niche à chien, étranges épaves qui, dans une explosion d'inventions et de brevets, vont aboutir, sous une apparente stabilité, à une immense variété de «solutions» formelles, volontiers paroxystiques: voiles, coques, résilles, nervures, plagues, coupes, béton précontraint, post-contraint, autant de termes expliqués avec une aisance variable. Qui expriment aussi une intense poésie.

Le métier de l'ingénieur consiste certes à chercher la solution la plus solide, la plus efficace et... la plus économique financièrement. Mais il consiste aussi, dès lors, à rechercher l'économie des moyens techniques et plastiques. «La rationalisation de la pensée technique a conduit à la notion abstraite de pureté et a fait le

ménage dans les formes», nous dit l'ingénieur et architecte Marc Mimram (*Le Monde* du 12 avril).

Ce qui est vrai du fer et du béton paraît s'inverser dans les deux ensembles suivants. Les «structures légères», ensemble installé dans le Forum et physiquement dominé par la figure tutélaire de l'Américain Buckminster Fuller, font apparaître après la dernière guerre un ensemble de techniques hétéroclites, arachnéennes, éminemment complexes: structures tridimensionnelles, applicables au cerf-volant comme aux couvertures les plus vastes, structures gonflables, tendues, déployables, etc. Un univers se dessine, à la fois un peu «démodé», victime d'une période de purgatoire, et dont la beauté réside moins dans l'élégance que dans son mystère théorique. On appréhende ici la profusion des motifs, la production de masse, quand le fer et le béton semblaient propices aux unicats.

Conquête toujours inachevée

Au moins le lien se fait-il aisément, à travers l'intensité des recherches, avec le quatrième ensemble, un pari difficile et gagné sur les chemins actuels suivis par l'ingénieur. Où la matière disparaît peu à peu pour laisser place à l'inspiration écologique, à la maîtrise de l'atmosphère, dans le double sens du terme: terrestre, et celui que lui prêtait Arletty.

Ainsi, *L'Art de l'ingénieur* devient paradoxalement émouvant, comme s'il s'agissait, et c'est peut-être le cas, de l'histoire de grands enfants éblouis, de chevaliers à la conquête toujours inachevée d'un royaume de rêves. On en oublierait que les mêmes ingénieurs, en symbiose avec les réalités financières des entreprises de travaux publics, autant qu'opposés par leurs choix théoriques, s'entre-dévorent souvent dans un joyeux festin cannibale.

Une des dernières légendes d'Hollywood

Décès de l'acteur Robert Mitchum

Los Angeles (AFP) — L'acteur américain Robert Mitchum est mort hier à son domicile de Santa Barbara (Californie) à l'âge de 79 ans.

Robert Mitchum, qui était né le 6 août 1917 à Bridgeport, dans le Connecticut, était une légende d'Hollywood et avait tourné au cours d'une carrière d'un demi-siècle plus d'une centaine de films pour le cinéma et la télévision.

Parmi ses films les plus célèbres, figurent *The Night of the Hunter* (*La nuit du chasseur*), le seul film mis en scène par l'acteur britannique Charles Laughton et celui dont Robert Mitchum se déclarait le plus fier, et *The River of No Return* (*La rivière sans retour*), un western d'Otto Preminger avec Marilyn Monroe.

Selon ses proches, Robert Mitchum souffrait d'emphysème, et un cancer avait été récemment été diagnostiqué chez lui.

A un journaliste qui lui demandait: «Quel est le secret pour devenir acteur?», Robert Mitchum répondit: «Une peau dure».

Mitchum appartenait comme James Stewart, Kirk Douglas ou Gregory Peck, à la grande famille des acteurs immortalisés par le film noir ou le western. Pendant un demi-siècle, il a traversé les écrans, apparemment indifférent à ce qui l'entourait, avec sa stature colossale et désinvolte, son allure chaloupée, sa hargne contenue, son flegme ambigu et un cynisme de dur au coeur tendre. Paradoxalement, les deux films qui ont fait connaître au public ce géant aux paupières lourdes, grand amateur de whisky et de cigares et qui fut incarcéré en 1948 pour possession de marijuana, n'appartiennent ni au western, ni au film noir.

Dans *Les forçats de la gloire* (1945) de William Wellman, il tient le rôle d'un militaire américain parti traîner sur les champs de bataille de la Deuxième Guerre mondiale. Dans *La nuit du chasseur* (1955) de Charles Laughton, qu'il a toujours considéré comme le meilleur film de sa carrière, Robert Mitchum incarne un prédateur illuminé lancé à la poursuite de deux bambins.

Robert Mitchum est né le 6 août 1917 à Bridgeport (Connecticut), dans une famille d'origine irlandaise. Son père, cheminot, est écraé par un train alors qu'il avait dix-huit mois.

Mis à la porte de plusieurs écoles

pour indiscipline, il quitte le domicile familial après le remariage de sa mère. En 1933, en pleine dépression économique, il exerce les métiers de mineur, docker, boxeur, ouvrier à la chaîne et il est arrêté pour vagabondage et fait un séjour en pénitencier.

En 1943, il apparaît pour la première fois à l'écran dans *L'étrange incident*, un film de William Wellman sur le lynchage avec Henry Fonda. Il tourne dans toute une série de films, y compris aux côtés de Laurel et Hardy.

Dès 1945, *Les forçats de la gloire* (1945) de William Wellman, que Samuel Fuller tenait pour le plus grand film de guerre jamais réalisé, lançait sa carrière et lui valait une nomination aux Oscars. En 1947, il joue dans *Out of the Past* (*Pendez-moi haut et court*), film policier de Jacques Tourneur, et *Pursued* (*La vallée de la peur*), western de Raoul Walsh.

Ensuite, au cours d'une longue carrière qui s'est poursuivie sur les grands et petits écrans jusqu'au début des années 90, les films se sont enchaînés: *Angel face* (*Un si doux visage*, 1952) et *La rivière sans retour* (1954) d'Otto Preminger avec Marilyn Monroe, *The Lusty Men* (*Les indomptables*, 1952) de Nicholas Ray, *Ailleurs, l'herbe est plus verte* (1960) de Stanley Donen, *El Dorado* (1967), d'Howard Hawks, *Cérémonie secrète* (1968) de Joseph Losey, *Yakuza*

(1974), de Sydney Pollack, *Farwell, my Lovely* (*Adieu ma jolie*, 1975) de Dick Richards, dans lequel il interprétait pour la seconde fois le rôle du détective Philip Marlowe, *Le dernier Nabab* (1976) d'Elia Kazan.

Partenaire à l'écran des plus grandes actrices, notamment Deborah Kerr, Marilyn Monroe ou Elizabeth Taylor, Robert Mitchum fut à la ville le compagnon d'une seule femme, Dorothy, qu'il avait épousée en 1945 et dont il eut trois enfants, dont deux fils, tous deux devenus acteurs.

En janvier 1993, Robert Mitchum avait fêté ses cinquante ans de cinéma à la télévision en tournant à Toronto une série internationale intitulée *African Skies*.

En 1991, il était aussi apparu dans le remake de *Cape Fear*, mis en scène par Martin Scorsese. Dans une sorte de passage du témoin, Robert de Niro reprenait le rôle de tueur assoiffé de vengeance créé par Robert Mitchum près de trente ans auparavant.



ARCHIVES LE DEVOIR

Robert Mitchum

(1974), de Sydney Pollack, *Farwell, my Lovely* (*Adieu ma jolie*, 1975) de Dick Richards, dans lequel il interprétait pour la seconde fois le rôle du détective Philip Marlowe, *Le dernier Nabab* (1976) d'Elia Kazan.

Partenaire à l'écran des plus grandes actrices, notamment Deborah Kerr, Marilyn Monroe ou Elizabeth Taylor, Robert Mitchum fut à la ville le compagnon d'une seule femme, Dorothy, qu'il avait épousée en 1945 et dont il eut trois enfants, dont deux fils, tous deux devenus acteurs.

En janvier 1993, Robert Mitchum avait fêté ses cinquante ans de cinéma à la télévision en tournant à Toronto une série internationale intitulée *African Skies*.

En 1991, il était aussi apparu dans le remake de *Cape Fear*, mis en scène par Martin Scorsese. Dans une sorte de passage du témoin, Robert de Niro reprenait le rôle de tueur assoiffé de vengeance créé par Robert Mitchum près de trente ans auparavant.

Mis à la porte de plusieurs écoles

pour indiscipline, il quitte le domicile familial après le remariage de sa mère. En 1933, en pleine dépression économique, il exerce les métiers de mineur, docker, boxeur, ouvrier à la chaîne et il est arrêté pour vagabondage et fait un séjour en pénitencier.

En 1943, il apparaît pour la première fois à l'écran dans *L'étrange incident*, un film de William Wellman sur le lynchage avec Henry Fonda. Il tourne dans toute une série de films, y compris aux côtés de Laurel et Hardy.

Dès 1945, *Les forçats de la gloire* (1945) de William Wellman, que Samuel Fuller tenait pour le plus grand film de guerre jamais réalisé, lançait sa carrière et lui valait une nomination aux Oscars. En 1947, il joue dans *Out of the Past* (*Pendez-moi haut et court*), film policier de Jacques Tourneur, et *Pursued* (*La vallée de la peur*), western de Raoul Walsh.

Ensuite, au cours d'une longue carrière qui s'est poursuivie sur les grands et petits écrans jusqu'au début des années 90, les films se sont enchaînés: *Angel face* (*Un si doux visage*, 1952) et *La rivière sans retour* (1954) d'Otto Preminger avec Marilyn Monroe, *The Lusty Men* (*Les indomptables*, 1952) de Nicholas Ray, *Ailleurs, l'herbe est plus verte* (1960) de Stanley Donen, *El Dorado* (1967), d'Howard Hawks, *Cérémonie secrète* (1968) de Joseph Losey, *Yakuza*

(1974), de Sydney Pollack, *Farwell, my Lovely* (*Adieu ma jolie*, 1975) de Dick Richards, dans lequel il interprétait pour la seconde fois le rôle du détective Philip Marlowe, *Le dernier Nabab* (1976) d'Elia Kazan.

Partenaire à l'écran des plus grandes actrices, notamment Deborah Kerr, Marilyn Monroe ou Elizabeth Taylor, Robert Mitchum fut à la ville le compagnon d'une seule femme, Dorothy, qu'il avait épousée en 1945 et dont il eut trois enfants, dont deux fils, tous deux devenus acteurs.

En janvier 1993, Robert Mitchum avait fêté ses cinquante ans de cinéma à la télévision en tournant à Toronto une série internationale intitulée *African Skies*.

En 1991, il était aussi apparu dans le remake de *Cape Fear*, mis en scène par Martin Scorsese. Dans une sorte de passage du témoin, Robert de Niro reprenait le rôle de tueur assoiffé de vengeance créé par Robert Mitchum près de trente ans auparavant.

Mis à la porte de plusieurs écoles

pour indiscipline, il quitte le domicile familial après le remariage de sa mère. En 1933, en pleine dépression économique, il exerce les métiers de mineur, docker, boxeur, ouvrier à la chaîne et il est arrêté pour vagabondage et fait un séjour en pénitencier.

En 1943, il apparaît pour la première fois à l'écran dans *L'étrange incident*, un film de William Wellman sur le lynchage avec Henry Fonda. Il tourne dans toute une série de films, y compris aux côtés de Laurel et Hardy.

Dès 1945, *Les forçats de la gloire* (1945) de William Wellman, que Samuel Fuller tenait pour le plus grand film de guerre jamais réalisé, lançait sa carrière et lui valait une nomination aux Oscars. En 1947, il joue dans *Out of the Past* (*Pendez-moi haut et court*), film policier de Jacques Tourneur, et *Pursued* (*La vallée de la peur*), western de Raoul Walsh.

Ensuite, au cours d'une longue carrière qui s'est poursuivie sur les grands et petits écrans jusqu'au début des années 90, les films se sont enchaînés: *Angel face* (*Un si doux visage*, 1952) et *La rivière sans retour* (1954) d'Otto Preminger avec Marilyn Monroe, *The Lusty Men* (*Les indomptables*, 1952) de Nicholas Ray, *Ailleurs, l'herbe est plus verte* (1960) de Stanley Donen, *El Dorado* (1967), d'Howard Hawks, *Cérémonie secrète* (1968) de Joseph Losey, *Yakuza*

(1974), de Sydney Pollack, *Farwell, my Lovely* (*Adieu ma jolie*, 1975) de Dick Richards, dans lequel il interprétait pour la seconde fois le rôle du détective Philip Marlowe, *Le dernier Nabab* (1976) d'Elia Kazan.

Partenaire à l'écran des plus grandes actrices, notamment Deborah Kerr, Marilyn Monroe ou Elizabeth Taylor, Robert Mitchum fut à la ville le compagnon d'une seule femme, Dorothy, qu'il avait épousée en 1945 et dont il eut trois enfants, dont deux fils, tous deux devenus acteurs.

En janvier 1993, Robert Mitchum avait fêté ses cinquante ans de cinéma à la télévision en tournant à Toronto une série internationale intitulée *African Skies*.

En 1991, il était aussi apparu dans le remake de *Cape Fear*, mis en scène par Martin Scorsese. Dans une sorte de passage du témoin, Robert de Niro reprenait le rôle de tueur assoiffé de vengeance créé par Robert Mitchum près de trente ans auparavant.

Mis à la porte de plusieurs écoles

pour indiscipline, il quitte le domicile familial après le remariage de sa mère. En 1933, en pleine dépression économique, il exerce les métiers de mineur, docker, boxeur, ouvrier à la chaîne et il est arrêté pour vagabondage et fait un séjour en pénitencier.

En 1943, il apparaît pour la première fois à l'écran dans *L'étrange incident*, un film de William Wellman sur le lynchage avec Henry Fonda. Il tourne dans toute une série de films, y compris aux côtés de Laurel et Hardy.

Dès 1945, *Les forçats de la gloire* (1945) de William Wellman, que Samuel Fuller tenait pour le plus grand film de guerre jamais réalisé, lançait sa carrière et lui valait une nomination aux Oscars. En 1947, il joue dans *Out of the Past* (*Pendez-moi haut et court*), film policier de Jacques Tourneur, et *Pursued* (*La vallée de la peur*), western de Raoul Walsh.

Ensuite, au cours d'une longue carrière qui s'est poursuivie sur les grands et petits écrans jusqu'au début des années 90, les films se sont enchaînés: *Angel face* (*Un si doux visage*, 1952) et *La rivière sans retour* (1954) d'Otto Preminger avec Marilyn Monroe, *The Lusty Men* (*Les indomptables*, 1952) de Nicholas Ray, *Ailleurs, l'herbe est plus verte* (1960) de Stanley Donen, *El Dorado* (1967), d'Howard Hawks, *Cérémonie secrète* (1968) de Joseph Losey, *Yakuza*

(1974), de Sydney Pollack, *Farwell, my Lovely* (*Adieu ma jolie*, 1975) de Dick Richards, dans lequel il interprétait pour la seconde fois le rôle du détective Philip Marlowe, *Le dernier Nabab* (1976) d'Elia Kazan.

Partenaire à l'écran des plus grandes actrices, notamment Deborah Kerr, Marilyn Monroe ou Elizabeth Taylor, Robert Mitchum fut à la ville le compagnon d'une seule femme, Dorothy, qu'il avait épousée en 1945 et dont il eut trois enfants, dont deux fils, tous deux devenus acteurs.

En janvier 1993, Robert Mitchum avait fêté ses cinquante ans de cinéma à la télévision en tournant à Toronto une série internationale intitulée *African Skies*.

En 1991, il était aussi apparu dans le remake de *Cape Fear*, mis en scène par Martin Scorsese. Dans une sorte de passage du témoin, Robert de Niro reprenait le rôle de tueur assoiffé de vengeance créé par Robert Mitchum près de trente ans auparavant.

Mis à la porte de plusieurs écoles

pour indiscipline, il quitte le domicile familial après le remariage de sa mère. En 1933, en pleine dépression économique, il exerce les métiers de mineur, docker, boxeur, ouvrier à la chaîne et il est arrêté pour vagabondage et fait un séjour en pénitencier.

En 1943, il apparaît pour la première fois à l'écran dans *L'étrange incident*, un film de William Wellman sur le lynchage avec Henry Fonda. Il tourne dans toute une série de films, y compris aux côtés de Laurel et Hardy.

Dès 1945, *Les forçats de la gloire* (1945) de William Wellman, que Samuel Fuller tenait pour le plus grand film de guerre jamais réalisé, lançait sa carrière et lui valait une nomination aux Oscars. En 1947, il joue dans *Out of the Past* (*Pendez-moi haut et court*), film policier de Jacques Tourneur, et *Pursued* (*La vallée de la peur*), western de Raoul Walsh.

Ensuite, au cours d'une longue carrière qui s'est poursuivie sur les grands et petits écrans jusqu'au début des années 90, les films se sont enchaînés: *Angel face* (*Un si doux visage*, 1952) et *La rivière sans retour* (1954) d'Otto Preminger avec Marilyn Monroe, *The Lusty Men* (*Les indomptables*, 1952) de Nicholas Ray, *Ailleurs, l'herbe est plus verte* (1960) de Stanley Donen, *El Dorado* (1967), d'Howard Hawks, *Cérémonie secrète* (1968) de Joseph Losey, *Yakuza*

(1974), de Sydney Pollack, *Farwell, my Lovely* (*Adieu ma jolie*, 1975) de Dick Richards, dans lequel il interprétait pour la seconde fois le rôle du détective Philip Marlowe, *Le dernier Nabab* (1976) d'Elia Kazan.

Partenaire à l'écran des plus grandes actrices, notamment Deborah Kerr, Marilyn Monroe ou Elizabeth Taylor, Robert Mitchum fut à la ville le compagnon d'une seule femme, Dorothy, qu'il avait épousée en 1945 et dont il eut trois enfants, dont deux fils, tous deux devenus acteurs.

En janvier 1993, Robert Mitchum avait fêté ses cinquante ans de cinéma à la télévision en tournant à Toronto une série internationale intitulée *African Skies*.

En 1991, il était aussi apparu dans le remake de *Cape Fear*, mis en scène par Martin Scorsese. Dans une sorte de passage du témoin, Robert de Niro reprenait le rôle de tueur assoiffé de vengeance créé par Robert Mitchum près de trente ans auparavant.

Mis à la porte de plusieurs écoles

pour indiscipline, il quitte le domicile familial après le remariage de sa mère. En 1933, en pleine dépression économique, il exerce les métiers de mineur, docker, boxeur, ouvrier à la chaîne et il est arrêté pour vagabondage et fait un séjour en pénitencier.

En 1943, il apparaît pour la première fois à l'écran dans *L'étrange incident*, un film de William Wellman sur le lynchage avec Henry Fonda. Il tourne dans toute une série de films, y compris aux côtés de Laurel et Hardy.

Dès 1945, *Les forçats de la gloire* (1945) de William Wellman, que Samuel Fuller tenait pour le plus grand film de guerre jamais réalisé, lançait sa carrière et lui valait une nomination aux Oscars. En 1947, il joue dans *Out of the Past* (*Pendez-moi haut et court*), film policier de Jacques Tourneur, et *Pursued* (*La vallée de la peur*), western de Raoul Walsh.

Ensuite, au cours d'une longue carrière qui s'est poursuivie sur les grands et petits écrans jusqu'au début des années 90, les films se sont enchaînés: *Angel face* (*Un si doux visage*, 1952) et *La rivière sans retour* (1954) d'Otto Preminger avec Marilyn Monroe, *The Lusty Men* (*Les indomptables*, 1952) de Nicholas Ray, *Ailleurs, l'herbe est plus verte* (1960) de Stanley Donen, *El Dorado* (1967), d'Howard Hawks, *Cérémonie secrète* (1968) de Joseph Losey, *Yakuza*

(1974), de Sydney Pollack, *Farwell, my Lovely* (*Adieu ma jolie*, 1975) de Dick Richards, dans lequel il interprétait pour la seconde fois le rôle du détective Philip Marlowe, *Le dernier Nabab* (1976) d'Elia Kazan.

Partenaire à l'écran des plus grandes actrices, notamment Deborah Kerr, Marilyn Monroe ou Elizabeth Taylor, Robert Mitchum fut à la ville le compagnon d'une seule femme, Dorothy, qu'il avait épousée en 1945 et dont il eut trois enfants, dont deux fils, tous deux devenus acteurs.

En janvier 1993, Robert Mitchum avait fêté ses cinquante ans de cinéma à la télévision en tournant à Toronto une série internationale intitulée *African Skies*.

En 1991, il était aussi apparu dans le remake de *Cape Fear*, mis en scène par Martin Scorsese. Dans une sorte de passage du témoin, Robert de Niro reprenait le rôle de tueur assoiffé de vengeance créé par Robert Mitchum près de trente ans auparavant.

Mis à la porte de plusieurs écoles

pour indiscipline, il quitte le domicile familial après le remariage de sa mère. En 1933, en pleine dépression économique, il exerce les métiers de mineur, docker, boxeur, ouvrier à la chaîne et il est arrêté pour vagabondage et fait un séjour en pénitencier.

En 1943, il apparaît pour la première fois à l'écran dans *L'étrange incident*, un film de William Wellman sur le lynchage avec Henry Fonda. Il tourne dans toute une série de films, y compris aux côtés de Laurel et Hardy.

Dès 1945, *Les forçats de la gloire* (1945) de William Wellman, que Samuel Fuller tenait pour le plus grand film de guerre jamais réalisé, lançait sa carrière et lui valait une nomination aux Oscars. En 1947, il joue dans *Out of the Past* (*Pendez-moi haut et court*), film policier de Jacques Tourneur, et *Pursued* (*La vallée de la peur*), western de Raoul Walsh.

Ensuite, au cours d'une longue carrière qui s'est poursuivie sur les grands et petits écrans jusqu'au début des années 90, les films se sont enchaînés: *Angel face* (*Un si doux visage*, 1952) et *La rivière sans retour* (1954) d'Otto Preminger avec Marilyn Monroe, *The Lusty Men* (*Les indomptables*, 1952) de Nicholas Ray, *Ailleurs, l'herbe est plus verte* (1960) de Stanley Donen, *El Dorado* (1967), d'Howard Hawks, *Cérémonie secrète* (1968) de Joseph Losey, *Yakuza*

(1974), de Sydney Pollack, *Farwell, my Lovely* (*Adieu ma jolie*, 1975) de Dick Richards, dans lequel il interprétait pour la seconde fois le rôle du détective Philip Marlowe, *Le dernier Nabab* (1976) d'Elia Kazan.

Partenaire à l'écran des plus grandes actrices, notamment Deborah Kerr, Marilyn Monroe ou Elizabeth Taylor, Robert Mitch

LE DEVOIR

CULTURE

Les festivals

N.B.
A LA
CHAÎNE CULTURELLE FM
DE RADIO-CANADA

Les concerts
des Festivals d'été
En semaine à 20 h

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ

Tony Bennett et Diana Krall à la PdA

Bennettissimo!

SYLVAIN CORMIER

Revisons nos griffonnages. Ah! Nous y sommes. Notes concernant le spectacle de Tony Bennett à la PdA, lundi 30 juillet, premier de deux soirs. Facile à trouver dans le bloc-notes: il y a des points d'exclamation partout. Et triomphe en majuscules.

Déchiffrons. 20h38. Wilfrid-Pelletier à pleine capacité. Parfums capiteux. Une voix d'annonceur sortie du jeu-télé *The Price Is Right* retentit: «Welcome to the Tony Bennett show!» Ce n'est pas Bennett qui arrive, mais son pianiste depuis trente ans, Ralph Sharon. Suit de peu Anthony Dominick Benedetto. Monsieur Tony Bennett. Le plus grand crooner encore actif sur la planète. Je me frotte les yeux. Les écarquille. C'est bien lui. La carrure. La solide mâchoire angulaire à la Robert de Niro (ou est-ce le contraire). Le costard blanc immaculé. La pointe de pochette rouge. Le pantalon noir, au pli parfait. La foule est instantanément debout, respect oblige. Bennett est ravi, brandit les pouces, applaudit les applaudissements, sourit d'un sourire qui embrasse la salle jusqu'au troisième balcon. Je note: d'emblée, le triomphe.

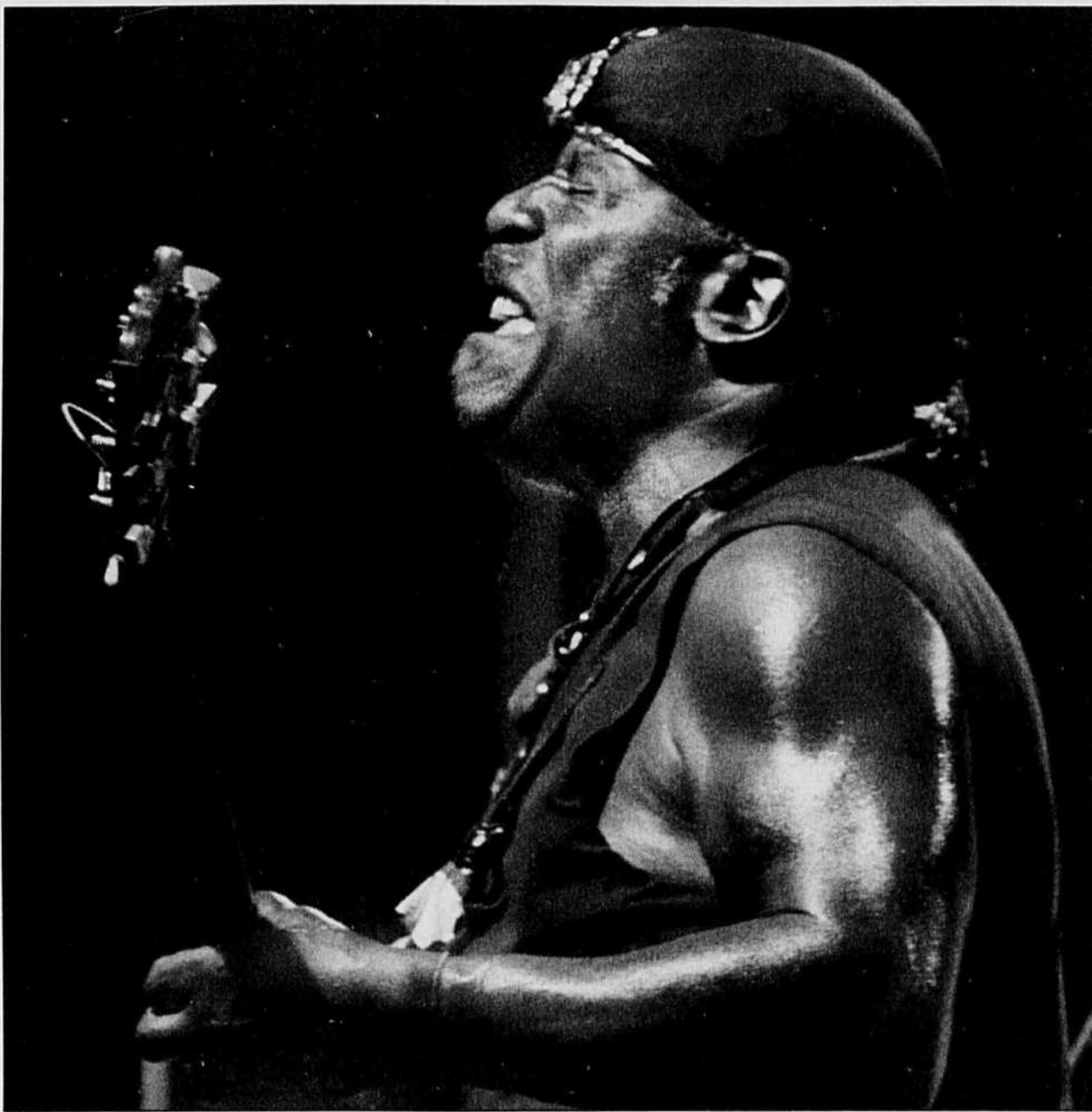
Et Bennett d'appliquer la méthode Bennett: rendre chaque chanson comme si c'était la dernière, avec l'inconcevable finale à gorge déployée tout en haut du registre, suivi de l'obligatoire salut. Méthode éprouvée, garante d'ovations à répétition, que Bennett reçoit avec une joie d'enfant. Tous les coups sont sûrs: *The Best Is Yet To Come*, premier titre, annonce la couleur. *Autumn Leaves*, l'adaptation des *Feuilles Mortes* de Prévert et Kosma, en a de belles, et s'achève en apothéose. La foule exulte. Bennett se frotte les mains: «You're beautiful!» Pour *A Fine-Toned Baby Grand*, ode au piano, il tient la note jusqu'à ce que nous lâchions prise. La salle retient son souffle, puis expire en même temps que lui.

Et le voilà rééditant *Smile*, l'immortelle de Chaplin. Wilfrid a le regard embué. Suit l'hommage aux chanteuses, extraits choisis de l'album *Here's To The Ladies* (1995). Bennett crie: «Ethel Merman!», puis lance *I've Got Rhythm*. Très swing. D'orchestre pour Judy Garland (*Somewhere Over The Rainbow*) et Barbra Streisand (*People*). «I've never seen a greater jazz festival in my life!», proclame Bennett. Flattée, Montréal roucoule. On passe illico à l'album *Bennett On Holiday*, dernier-né du fier septuagénaire, dédié au répertoire de la déchirante Billie. Bennett privilégie d'abord les titres joyeux des premières années, *Laughing At Life*, *That Ole Devil Called Love* et *Me, Myself And I*, puis enfonce le clou (le pieu) avec la terrible *Solitude*. La foule saigne.

C'est le moment que Bennett choisit pour l'hallali: *I Left My Heart In San Francisco*, son hymne national. La salle y goûte comme au cognac le plus «fine» sur terre, du bout des lèvres. «Here's one for the MTV crowd», rigole Bennett en présentant un bouquet des chansons de Fred Astaire, à commencer par *Steppin' Out*, chanson-titre de l'album-hommage à *daddy long legs*, festival de balais (très fort, le batteur). On connaît peu les chansons d'Astaire: on a tort, foi de Bennett, qui invite même, d'improvisation, Diana Krall à le démontrer. Krall qui vient à peine de compléter son spectacle à elle, en trio au théâtre Maisonneuve. J'en sors moi aussi d'ailleurs, très content de mon sort.

Sa prestation est encore toute fraîche en mémoire: nouvelle coqueluche du FJM, l'élégante et sulfureuse blonde de Colombie-Britannique, flanquée de l'imminent et fidèle guitariste Russell Malone, avait toujours autant de Nat King Cole dans les doigts que de Peggy Lee dans le timbre. Sa version du *novelty-song* *Frim Fram Sauce* m'en a mis partout. «Let me hold the mike for you», d'offrir le galant Bennett, qui a rencontré la chanteuse dans un autre festival, en Italie celui-là. Diana répond par Astaire interposé: «The way you wear your hat...» Bennett fait comme nous: il savoure les mille nuances. Mieux, il danse. Trop vite, elle repart et Bennett redémarre. Hop, giclée de Duke Ellington: *It Don't Mean A Thing If It Ain't Got That Swing*. La salle frétille d'aise. Quoi encore? Bennett demande au sonorisateur de tout couper, et chante sans amplification. On entend chaque inflexion. Personne n'ose tousser. Secondes d'éternité.

That's all folks? Que non. Bennett part et revient deux fois, pour quatre titres de plus, avec *I'll Be Seeing You* en guise d'ultime au revoir. Dans le bloc-notes, le dernier mot remplit la page, souligné dix fois au feutre: *Bennettissimo!*

CAROLINE HAYEUR
Tony Bennett en spectacle à la PdA.JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Eddie Kirkland, guitariste incisif, a dévoilé tous ces trucs qui font le blues du quotidien lors de sa prestation fort appréciée par les milliers de personnes présentes à la place Fred Barry.

Ray Anderson et ses invités

Là où on ne s'y attend pas...

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Parfois la surprise se pointe, s'il peut en être ainsi, là où ne l'attendait pas. Vraiment pas. On pense qu'elle pourrait être dans tel zone, puis hop! Elle apparaît ici. Autrement dit, elle décontenance. Évidemment, on ne s'en plaint pas.

Toujours est-il que le sentiment de l'étonnement s'est illustré, si l'on peut dire, lors du dernier show de la série Ray Anderson. Le soir en question, le tromboniste avide de toutes les musiques, le tromboniste qui n'abandonne jamais l'enthousiasme, était accompagné du quintet animé et dirigé par le batteur Bernard Primeau. Peut-être que c'était Anderson qui les accompagnait. Remarquez, que tout cela est secondaire.

Sur scène, ils étaient donc au nombre de six. Au fond et au milieu, il y avait le très musical Frédéric Alarie à la contrebasse, sur la gauche le trop discret Eric Harding au piano, un peu devant il y avait Kelly Jefferson qui

fait admirablement écho, sur son saxo-ténor, aux sonorités mises de l'avant par ces musiciens que l'on associe au jazz dit West-Coast. Sur la droite, il y avait Bernard Primeau. Primeau et sa batterie. Primeau qui mérite plus qu'un coup de chapeau pour tenir à bout de bras, et depuis des années, une très bonne formation.

Et maintenant la surprise de l'étonnement ou l'étonnement...

Bill Mahar est le trompettiste du Bernard Primeau Jazz Ensemble. Il est également membre de la moyenne formation Altys. Une très bonne formation montréalaise. Peut-être qu'il est au milieu de la vingtaine. Peut-être qu'il est au milieu de la trentaine. Chose certaine, qu'il soit dans la vingtaine ou la trentaine il affiche un métier, une maîtrise de vieux rompu à toutes les ficelles de la... composition. De la composition et de l'arrangement!

Il faut peut-être souligner que les pièces conçues, les pièces pensées, les pièces travaillées par Bill Mahar étaient jouées, c'est une lapalissade, entre des pièces écrites par d'autres. Et non des moindres. On pense à la chaleureuse, la sensuelle *Con Alma* de Dizzy Gillespie, et à la délicate *Ruby My Dear* de Thelonious Monk. C'est bête à dire, mais il y avait donc des points de comparaison. Attention! On ne dira pas que les pièces de Mahar sont meilleures ou moins bonnes que celles des autres. Ce serait trop sentencieux.

Cela étant, ces pièces intitulées *Trafic Jam*, *Southend Stomp* ou *Clouds*, sont magnifiques. A cause de ce mélange fait surtout de mélodie et de modernité. Un coup, c'est l'harmonie. Un coup, c'est très vif. Très dynamique. Et ce, sans que jamais on ne sente une coupure, une rupture, entre les deux. Bill Mahar est artiste des fondus sonores enchaînés.

Les qualités de ses compositions étaient d'autant plus évidentes que Ray Anderson a eu le chic d'élever, par son jeu toujours enthousiaste, le jeu d'ensemble. Les musiciens étaient contents. Les gens présents également. Bref, le show Primeau-Anderson fut le show du contentement.

Pour poursuivre ou entretenir les étincelles de cette soirée, on conseille sans aucune retenue, l'achat de l'album *Virage* que Primeau, Mahar, Jefferson, Alarie, Harding, et Ray Anderson, le tromboniste des larmes de crocodile ont réalisé plutôt cette année.

Le blues et la carte des amis

Soyons un peu économiste. «De-que-cé?» La carte des amis n'est pas un produit au point. Il y a du hiatus dans le marketing de la chose. On s'explique.

Moyennant 10 dollars, on peut être détenteur d'une carte accompagnée d'un compact. L'album en question se compose de morceaux enregistrés par les artistes de la compagnie Blue Note. L'album en question est excellent. Là n'est pas le problème. D'autant moins, que 10 dollars, ce n'est quand même pas énorme.

Le compact mis à part, cette carte

donne droit d'entrée à la Cinéma-thèque où l'on présente des documentaires sur le jazz. Bref, la carte a été conçue pour les amateurs, les publicitaires diraient la niche, de jazz. Maintenant le problème.

A 21h30, tous les soirs, on peut entendre à l'extérieur les grands musiciens de blues. On peut les entendre gratuitement parce que les musiciens de blues n'ont jamais été très regardants pour ce qui est des questions économiques du tout quotidien comme n'a pas cessé de le chanter le grand Eddie Kirkland. A preuve, après avoir joué dehors devant des milliers de personnes ils jouent dedans, et au Spectrum, tous les soirs à compter de minuit et demi. Les années antérieures, le Spectrum était toujours plein à craquer. C'était toujours fête.

Cette année, ce n'est pas la même chose. A cause de quoi? Probablement la carte des amis. Parce que désormais, le spectacle de blues de minuit et demi est réservé aux détenteurs de cette carte. Et alors? Les années passées, beaucoup de ceux et celles qui avaient assisté au *show* de dehors, autrement dit le premier *set*, se pointaient au Spectrum pour goûter le deuxième *set*. Les deux *sets*, on insiste, étaient gratuits.

Avec l'introduction de la carte des amis, et pour ce qui est du blues et strictement du blues, c'est comme si on disait aux gens: le premier *show* est gratuit, le deuxième ne l'est plus. Et comme cette carte a été surtout pensée pour la clientèle jazz qui n'est pas la même clientèle que la clientèle blues, le Spectrum est désormais rempli aux trois-quarts seulement alors qu'avant on en refusait, du monde.

Qui plus est, il faut le souligner, la toile de fond, celle qui se conjugue avec économie, qu'est-ce qu'elle nous apprend? Que les montréalais notamment ont moins d'argent qu'avant. Bref, qu'on est cassé. Qu'on est économiquement blues...

La baffe

L'an dernier, une jeunesse affublée d'un t-shirt sur laquelle était imprimée Sécurité avait obligé une vieille dame à se débarrasser, à l'entrée du site, de sa bouteille d'eau Evian parce que... Naya était un des commanditaires. A cette jeunesse impolie on avait accordé la trophée de la baffe méritée.

Cette année, une autre jeunesse arborant le label Sécurité sur les pectoraux a interdit à un homme grisonnant de ne pas prendre de photos d'ambiance près de l'esplanade de la PdA. Un *show* de rue. La jeunesse a ordonné «au bipède-payeur de taxes avec lesquelles on construit des lieux publics comme la Place des Arts» de circuler parce qu'ici, sur le site, c'était privé.

Pardon! De-que-cé! Le site est privé? C'est quoi ça! Quand donc va-t-on donner des cours de politesse 101 assortis d'un peu de républicanisme citoyen aux jeunes toutes fières d'avoir de la Sécurité sur les pectoraux et, ce faisant, d'abuser du petit pouvoir qui leur est accordé. Hein!

A ce que l'on sache, un appareil de photos c'est pas une Kalachnikov. Nom de dieu!

Aujourd'hui au festival de jazz

- | | |
|------------------------|--|
| Midi | Place du Complexe Desjardins
Jaël
Terrasse SAQ Sélection
Ceux qui marchent debout |
| 13h | Le Savoy du Métropolis
(achat de billets requis)
Dee Dee Bridgewater
Terrasse SAQ Sélection
Sweet Dixie |
| 14h (et 15h30) | Place du Complexe Desjardins
La Petite École du jazz
Terrasse Nescafé
The Rhythm and Truth Brass Band |
| 14h | Terrasse de l'Esplanade
Sweet Dixie |
| 15h | (et 17h30, 19h30, 21h30)
Cinéma-thèque québécoise:
30 ans de Montreux (Carte des Amis) <i>Africa</i> (1994):
Geoffrey Oryema, Ismael Lo, Angelic Kidjo, etc. |
| 15h30 | Cinéma-thèque québécoise:
Ciné jazz (Carte des Amis)
<i>Last Date: Eric Dolphy</i>
Scène du Maurier
Octurn |
| 16h (et 18h, 20h, 22h) | Théâtre du Nouveau Monde
(achat de billets requis)
Jean Beaudet Trio
Terrasse Nescafé
Polyjazz (polyvalente
Saint-Jérôme)
Terrasse SAQ Sélection
Joaquin Diaz
Terrasse de l'Esplanade
L'Orkestre des Pas Perdus |
| 16h | Théâtre Maisonneuve
(achat de billets requis)
John McLaughlin
Spectrum de Montréal
(achat de billets requis)
Yma Sumac
Scène du Maurier
Roland Vazquez Quintet |
| 17h | Casino de Montréal
(achat de billets requis)
Blackbirds of Broadway:
A Harlem Rhapsody |
| 18h | Rappel: jusqu'au 13 juillet, la revue musicale qui propagea durant l'entre-deux-guerres la bonne nouvelle venue de Harlem, à savoir qu'on y chantait, jouait et dansait avec plus d'âme et de plaisir que nulle part ailleurs, est recréée par une troupe du Massachusetts, qui évoque les Cab Calloway.
Sylvain Cormier |
| 18h30 | Place du Maurier
Robin Nolan Trio
Scène Labatt Blues
Carlos Del Junco Band
Terrasse Nescafé
Clare Foster |
| 19h | Théâtre du Gesù
(achat de billets requis)
Bill Frisell et Joey Baron
Scène Blue Dry |
| 20h | Le guitariste Bill Frisell amorce ce soir une série de quatre concerts. Frisell sait tout faire. Et ce, avec humour. Ce soir, il se produira avec le batteur Joey Baron. Demain soir, il sera en compagnie du saxophoniste Lee Konitz. Après demain, ce sera le Bill Frisell Quartet. Le tout sera conclu avec Robin Holcomb et de Wayne Horvitz.
Serge Truffaut |
| 20h30 | Terrasse de l'Esplanade
Guy Davis
Place du Festival
Streethix |
| 21h | Théâtre du Nouveau Monde
(achat de billets requis)
Brian Dickinson
Eliane Elias Trio
Spectrum de Montréal
(achat de billets requis)
Nicholas Payton Quintet
Métropolis
(achat de billets requis)
Ben Harper (avec invités
spéciaux: Watts Prophets et
R. L. Burnside)
Salle Beverley Webster Rolph
MAC (achat de billets requis)
<i>L'île Bizarre</i> : Diane Labrosse,
Iku Mori, Martin Tétrault
Scène du Maurier
Vic Vogel Big Band
Place du Maurier
Teofilo Chantre
Scène Labatt Blues
Alvin Youngblood Hart
Scène Blue Dry
Kadda Chérif Hadria
Place du Festival
Moment's Notice
Terrasse Nescafé
Streethix |
| 22h | Salle du Gesù
(achat de billets requis)
Dino Saluzzi Trio avec
Marc Johnson et
Jose Saluzzi
Scène du Maurier
Vic Vogel Big Band
Scène Labatt Blues
Carlo Del Junco Band
Foufounes électriques
(achat de billets requis)
Julien Lourau Groove |
| 23h | Terrasse Nescafé
Moment's Notice
Spectrum de Montréal
(Carte des Amis)
Avlin Youngblood Hart |
| Minuit | |
| Gang | |
| 0h30 | |

FESTIVAL ORFORD 1997

4 juillet au 16 août

Si vous deviez passer le reste de votre vie sur une île déserte, quel chef-d'oeuvre musical emporteriez-vous?...
«Certainement la 9^e de Beethoven, mais comment me passer de Mozart, Bach, Schubert, Schumann, Tchaïkovski, Haydn et tous les autres?»
Les choix sont souvent si déchirants qu'on est tenté de laisser tomber l'idée.

Imaginez maintenant qu'il y ait plusieurs festivals l'été prochain sur cette île et que vous deviez n'en choisir qu'un.
Si tel était le cas, le FESTIVAL ORFORD constituerait le choix évident, car on n'aurait alors à sacrifier aucune de nos oeuvres préférées... Aucune!

... IMAGINEZ!

Yu Li Terovsky
Directeur artistique

Pour toute information :

Centre d'Arts Orford - (819) 843-2405 / 1 888 310-3665

3165, ch. du Parc, Canton d'Orford (Qc) J1X 3W3

